

DEL2026_029

**MAIRIE DE PEYMEINADE****EXTRAIT**
du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 28 avril 2026
18H00

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	29

OBJET : Adoption du budget primitif 2026

Le Conseil Municipal de la commune de Peymeinade, dûment convoqué le 15 avril 2026, s'est réuni le mardi 28 avril 2026 à 18 heures 00 en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Brigitte VIDAL, Maire.

PRÉSENTS : Mme Brigitte VIDAL - Mme Anne-Laure TILLI DEGL'INNOCENTI-HERNANDEZ - Mme Patricia DI SANTO - M. Eric CASSARINI - Mme Fanny MARTINI - M. Alain CALVAIRE - Mme Sophie PERCHERON - M. Daniel PRADELLES - Mme Aurélie MARTINEZ - M. Mickaël GAUTIER - Mme Dorothée DALMASSO - Mme Jeanne DESANGES - M. Ugo PAUCHET-VISINTAINER - Mme Jennifer DJOHER - M. Yannis COSTANTIN - M. Fabien MISEREZ - Mme Sandie ESNAULT - M. Albert ONZATTI - Mme Aline CAPIZZI - M. Pavel SEHNAL - Mme Elisa POIGNARD - M. Mathieu PANCIATICI - Mme Marie TEINAURI - M. Patrice ANACARIO - Mme Olivia BENGUETTAT - M. Frédéric PERRIN.

ABSENTS EXCUSES AVEC POUVOIR : M. Cédric BASCHIERA - M. Anthony AMAVET LONGO - M. Bernard OLIVERO.

POUVOIRS DE : M. Cédric BASCHIERA à Mme Patricia DI SANTO - M. Anthony AMAVET LONGO à Mme Sophie PERCHERON - M. Bernard OLIVERO à M. Mathieu PANCIATICI.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Sophie PERCHERON.

DOMAINE / THEME : FINANCES**RAPPORTEUR : Alain CALVAIRE****SYNTHESE**

La présentation du budget primitif 2026 fait suite au débat d'orientation budgétaire, qui s'est tenu lors de la séance du Conseil Municipal du 10 avril 2026.

Le budget 2026 est équilibré en dépenses et en recettes comme suit :

- En section de fonctionnement à 10 204 000 €
- En section d'investissement à 3 760 000 €

Conformément aux dispositions en vigueur, le contenu du budget ainsi que les annexes sont présentés dans le rapport détaillé joint à la présente.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil Municipal de voter le projet de budget primitif de la Commune pour l'année 2026.

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment ses articles L1612-1 à L1612-20 et L2311-1 et suivants relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances communales ;

Vu l'instruction M57 modifiée précisant les règles de comptabilité publique et de présentation du budget et ses modifications à compter du 1^{er} janvier 2023 ;

Vu le Rapport d'Orientations Budgétaires 2026 acté par délibération du Conseil Municipal n°DEL2026_015 en date du 10 avril 2026 ;

Vu la délibération n° DEL2026_028 du 28 avril 2026 approuvant l'affectation des résultats de l'année 2025 ;

Vu la maquette budgétaire transmise à l'ensemble des conseillers municipaux, accompagnée de la note de présentation brève et synthétique prévue à l'article L2313-1 du CGCT ;

Monsieur Alain CALVAIRE expose au Conseil Municipal :

Considérant le projet de budget primitif pour l'exercice 2026 ;

Considérant que la présentation de ce budget primitif fait suite au débat d'orientations budgétaires qui s'est régulièrement tenu lors de la séance du Conseil Municipal du 10 avril 2026 ;

Considérant que le budget primitif 2026 est voté après adoption du Compte Financier Unique 2025 et affectation des résultats de l'année 2025 ;

Considérant que la Commune a décidé de voter son budget par chapitre, et que celui-ci est présenté par nature et assorti d'une présentation croisée par fonction, avec définition d'opérations en investissement, en conformité avec l'instruction M57 ;

Considérant que les propositions budgétaires peuvent se résumer comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses		
Chapitre	Libellé du chapitre	Montant proposé en 2026
011	Charges à caractère général	2 455 400,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 900 000,00 €
014	Atténuations des produits	301 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	716 930,00 €
66	Charges financières	101 500,00 €
67	Charges exceptionnelles	38 800,00 €
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	2 370,00 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement		9 516 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement	150 000,00 €
042	Opération d'ordre de transferts entre sections	538 000,00 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		688 000,00 €
TOTAL DEPENSES		10 204 000,00 €
Recettes		
Chapitre	Libellé du chapitre	Montant proposé en 2026
013	Atténuations de charges	30 000,00 €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 071 560,00 €
73	Impôts et taxes	765 820,00 €
731	Fiscalité locale	6 565 500,00 €
74	Dotations, subventions et participations	568 760,00 €
75	Autres produits de gestion courante	73 570,00 €
77	Produits exceptionnels	152,77 €
78	Reprises sur amortissements et provisions	8 720,00 €
Total des recettes réelles de fonctionnement		9 084 082,77 €
042	Opération d'ordre de transferts entre sections	57 100,00 €
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		57 100,00 €
002	Excédent de fonctionnement reporté de l'année n-1	1 062 817,23 €
TOTAL RECETTES		10 204 000,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses				
Chapitre	Libellé	Crédits nouveaux 2026	Restes à réaliser 2025	Montant total proposé en 2026
20	Immobilisations incorporelles	31 400,00 €	41 862,00 €	73 262,00 €
204	Subvention d'équipement versée	7 000,00 €	30 288,00 €	37 288,00 €
26	Participations, créances rattachées à ces participations	0,00 €		0,00 €
Dépenses d'équipements individualisées en opération		1 844 104,42 €	293 645,58 €	2 137 750,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 000,00 €		10 000,00 €
13	Subventions d'investissement reçues	3 300,00 €		3 300,00 €
16	Emprunt et dettes assimilées	411 300,00 €		411 300,00 €
27	Autres immobilisations financières	80 000,00 €		80 000,00 €
45x1	Total des opérations pour compte de tiers	0,00 €		0,00 €
Total des dépenses réelles d'investissement		2 387 104,42 €	365 795,58 €	2 752 900,00 €
040	Opération d'ordre de transferts entre sections	57 100,00 €		57 100,00 €
041	Opérations patrimoniales	950 000,00 €		950 000,00 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement		1 007 100,00 €	0,00 €	1 007 100,00 €
TOTAL DES DEPENSES		3 394 204,42 €	365 795,58 €	3 760 000,00 €

Recettes				
Chapitre	Libellé	Crédits nouveaux 2026	Restes à réaliser 2025	Montant total proposé en 2026
10	Dotations, fonds divers et réserves (TLE + FCTVA)	548 356,69 €		548 356,69 €
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	544 300,00 €		544 300,00 €
13	Subventions d'investissement reçues	215 000,00 €	256 000,00 €	471 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €		0,00 €
204	Subventions d'équipement versées	0,00 €		0,00 €
23	Immobilisations en cours	0,00 €		0,00 €
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00 €		0,00 €
024	Produits des cessions d'immobilisations	7 500,00 €		7 500,00 €
45x2	Total des opérations pour compte de tiers	0,00 €		0,00 €
Total des recettes réelles d'investissement		1 315 156,69 €	256 000,00 €	1 571 156,69 €
021	Virement de la section de fonctionnement	150 000,00 €		150 000,00 €
040	Opération d'ordre de transferts entre sections	538 000,00 €		538 000,00 €
041	Opérations patrimoniales	950 000,00 €		950 000,00 €
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 638 000,00 €	0,00 €	1 638 000,00 €
001	Excédent d'investissement reporté n-1	550 843,31 €		550 843,31 €
TOTAL DES RECETTES		3 504 000,00 €	256 000,00 €	3 760 000,00 €

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le budget primitif de la Commune pour l'exercice 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide :

- **D'ADOPTER** le projet de budget 2026 selon les chapitres budgétaires et le total par section qui lui est présenté et de l'**ARRÊTER**, ainsi que l'ensemble des annexes, tel que joint à la présente délibération ;
- **D'AUTORISER** Madame le Maire ou son représentant à engager et liquider les dépenses et recettes dans la limite des crédits prévus aux chapitres détaillés ci-dessus ;
- **D'ADRESSER** la présente délibération et le budget à Monsieur le Sous-Préfet de Grasse et Monsieur le Comptable Public de Grasse.

VOTE :

POUR : 23

Mme Brigitte VIDAL - Mme Anne-Laure TILLI DEGL'INNOCENTI-HERNANDEZ - Mme Patricia DI SANTO (2) - M. Eric CASSARINI - Mme Fanny MARTINI - M. Alain CALVAIRE - Mme Sophie PERCHERON (2) - M. Daniel PRADELLES - Mme Aurélie MARTINEZ - M. Mickaël GAUTIER - Mme Dorothée DALMASSO - Mme Jeanne DESANGES - M. Ugo PAUCHET-VISINTAINER - Mme Jennifer DJOHER - M. Yannis COSTANTIN - M. Fabien MISEREZ - Mme Sandie ESNAULT - M. Albert ONZATTI - Mme Aline CAPIZZI - M. Pavel SEHNAL - Mme Elisa POIGNARD.

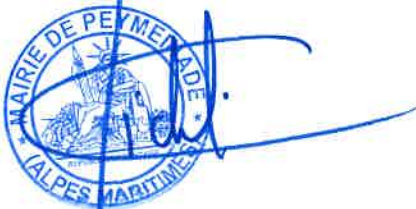
ABSTENTIONS : 3

M. Patrice ANACARIO - Mme Olivia BENGUETTAT - M. Frédéric PERRIN.

CONTRE : 3

M. Mathieu PANCIATICI (2) - Mme Marie TEINAURI.

Le Maire,
Brigitte VIDAL



Le Secrétaire de séance,
Sophie PERCHERON

A blue ink signature of Sophie PERCHERON, written in a cursive style.

AR Prefecture

006-210600953-20260428-DEL2026_029-BF
Reçu le 06/05/2026



NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2026

L'article L2313-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la Commune ; elle est disponible sur son site internet.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues en 2026. Il respecte les principes budgétaires suivants : annualité, équilibre, unité, universalité et spécialité.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 30 avril de l'année à laquelle il se rapporte en année électorale et transmis au représentant de l'État dans un délai de 15 jours maximum après cette date limite.

Par cet acte, le maire, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2026 est soumis au vote du Conseil Municipal du 28 avril 2026. Il a été réalisé sur les bases du débat d'orientation budgétaire présenté le 10 avril 2026 et établi avec la volonté de :

- Maintenir les charges de fonctionnement stables tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- Privilégier une gestion rigoureuse en poursuivant uniquement les projets déjà financés par des subventions confirmées, tout en maximisant la recherche de financement ;
- Financer les investissements sans recourir à l'emprunt ;
- Adopter une approche prudente dans les prévisions de recettes.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de la collectivité.

Il est important de souligner que le Budget Primitif (BP) ne peut être directement comparé au Compte Financier Unique (CFU). Le BP constitue une prévision budgétaire votée en début d'exercice, basée sur des hypothèses et des orientations stratégiques, tandis que le CFU traduit l'exécution réelle, incluant les ajustements budgétaires et les restes à réaliser. Ainsi, les écarts entre les deux documents ne traduisent pas nécessairement une surestimation ou une sous-exécution, mais reflètent l'adaptation du budget aux réalités de l'exercice.

I. La section de fonctionnement

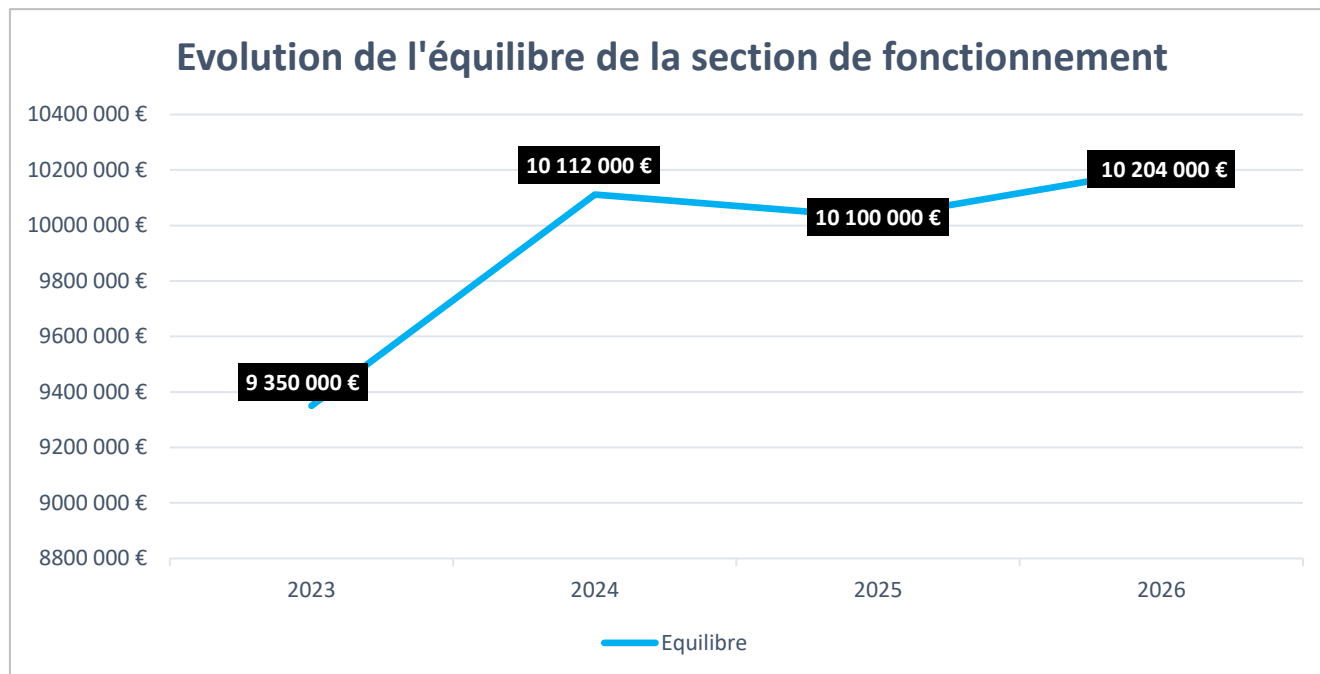
La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population, aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

Il faut distinguer les opérations réelles et les opérations d'ordre :

- Les opérations réelles ont un impact direct sur la trésorerie de la collectivité, il s'agit d'encaissements et de décaissements effectifs ;
- Les opérations d'ordre correspondent à des jeux d'écritures sans flux financiers réels et doivent par conséquent toujours être équilibrées en dépenses et en recettes.

La section fonctionnement 2026 est équilibrée à un montant de 10 204 000 €.



I-1) Les principales dépenses de la section :

Chapitres	Intitulés	Budget 2025	Budget 2026	Variation
011	Charges à caractère général	2 391 860,00 €	2 455 400,00 €	+2,66%
012	Charges de personnel	5 850 000,00 €	5 900 000,00 €	+0,85%
014	Atténuation de produits	186 600,00 €	301 000,00 €	+61,31%
65	Autres charges de gestion courante	726 300,00 €	716 930,00 €	-1,29%
Total dépenses de gestion courante (011 à 65)		9 154 760,00 €	9 373 330,00 €	+2,39%
66	Charges financières	129 400,00 €	101 500,00 €	-21,56%
67	Charges exceptionnelles	39 100,00 €	38 800,00 €	-0,77%
68	Provisions pour risques et charges	28 740,00 €	2 370,00 €	-91,75%
Total dépenses charges (66 à 68)		197 240,00 €	142 670,00 €	-27,67%
Total dépenses réelles (011 à 68)		9 352 000,00 €	9 516 000,00 €	+1,75%
023	Virement à la section d'investissement	150 000,00 €	150 000,00 €	=
042	Opérations d'ordre entre sections	598 000,00 €	538 000,00 €	-10,03%
Total dépenses d'ordre (023 & 042)		748 000,00 €	688 000,00 €	-8,02%
Total des dépenses de fonctionnement		10 100 000,00 €	10 204 000,00 €	+1,03%

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les rémunérations du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts.

Les principaux postes de dépenses sont :

a. Les charges à caractère général (chapitre 011)

Ce chapitre concerne les charges nécessaires au fonctionnement courant des services et à l'exploitation du patrimoine communal : fluides (eau, électricité, gaz), télécommunications et affranchissement, contrats et prestations de services, maintenance, assurances, achats de petits matériels et d'entretien courant, fournitures administratives et scolaires, fêtes et cérémonies, ainsi que diverses taxes et impôts (dont taxes foncières supportées par la commune).

Au BP 2026, les dépenses du chapitre 011 s'élèvent à **2 455 400 €**, contre **2 391 860 €** au BP 2025, soit une évolution de **+63 540 € (+2,66 %)**.

Dans un contexte encore marqué par l'inflation, l'évolution du chapitre 011 demeure contenue. Elle résulte d'un équilibre entre, d'une part, la **stabilisation à la baisse des crédits énergie** par rapport à 2025 (année de prix exceptionnellement élevés) et, d'autre part, le maintien de crédits nécessaires aux dépenses récurrentes du patrimoine et des services (entretien, contrats, achats courants).

Les postes les plus structurants du chapitre en 2026 sont notamment :

- l'**alimentation** (60623) pour 383 210 €,
- l'**électricité** (60612) pour 247 520 €,
- l'**entretien des bâtiments publics** (615221) pour 172 700 €,
- la **maintenance** (6156) pour 161 780 €
- et l'**entretien de la voirie** (615231) pour 160 000 €.

S'y ajoutent notamment le **gaz** (606121) pour 121 200 €, les **autres services extérieurs** (6288) pour **21 145 €**, les **télécommunications** (6262) pour **44 510 €** et les **assurances multirisques** (6161) pour **28 640 €**.

Les dépenses à caractère général représentent, en 2026, **24,06%** des dépenses de fonctionnement contre **23,68%** en 2025 et **26,79%** en 2024.

b. Les dépenses de personnel (chapitre 012)

Les dépenses de personnel (chapitre 012) sont inscrites à hauteur de **5 900 000 €** au BP 2026, contre **5 850 000 €** au BP 2025 et **5 474 000 €** au BP 2024.

Ces dépenses regroupent notamment les **rémunérations principales et indemnités**, les **cotisations sociales** (dont URSSAF 577 490 € et retraites 1 030 760 €) ainsi que la **médecine du travail**.

L'évolution de **+50 000 €** entre 2025 et 2026 (**+0,85 %**) s'explique principalement par :

- **Effet année pleine** des recrutements intervenus en 2025 ;
- **Progression naturelle des carrières** (avancements, revalorisations statutaires – GVT) ;
- **Évolution des charges sociales** et cotisations.

Elle intègre également l'impact des recrutements suivants :

- **Embauches titulaires** : Directeur des Finances à partir de juin 2026 (41 034,06 €) et Gardien brigadier de police municipale à partir de septembre 2026 (16 252,85 €), soit **57 286,91 €** ;
- **Embauches contractuelles** : Collaborateur de cabinet à partir du 15 juillet 2026 pour **42 320,43 €** ;

Les dépenses de personnel représentent en 2026, **57,82%** des dépenses de fonctionnement contre **57,92%** en 2025 et **53,13%** en 2024.

c. Les atténuations de produits (chapitre 014)

Ce chapitre correspond à des **prélèvements obligatoires** (et non à des dépenses de service au sens strict). Il regroupe principalement des mécanismes nationaux de **péréquation et de solidarité** (notamment FPIC et pénalités SRU), dont les montants sont en grande partie déterminés par des paramètres externes.

En 2026, le chapitre 014 est inscrit à **301 000 €**, contre **186 600 €** au BP 2025, soit une hausse de **114 400 € (+61,31 %)**. Cette évolution s'explique principalement par **l'augmentation des pénalités SRU** qui retrouvent leur niveau habituel, l'année 2025 ayant été marquée par une diminution exceptionnelle en lien avec l'action de la Commune en faveur du logement social (**190 000 €** en 2026, contre **38 547 €** en 2025).

d. Les charges de gestion courante (chapitre 65)

Ce chapitre regroupe les indemnités des élus, les subventions versées aux associations, les frais de contingents incendie et les participations aux organismes extérieurs (syndicats intercommunaux). Ces charges s'élèvent à **716 930 €**.

En 2026, les subventions aux associations (65748) ont été attribuées pour un montant de **152 080 €**, dont un fonds de réserve de 19 900,00 € pour des aides ponctuelles aux sinistrés (catastrophes naturelles...). Ces aides s'élevaient à **154 800 €** en 2025.

e. Les charges financières (chapitre 66)

Les charges financières, correspondant aux intérêts des emprunts et aux frais bancaires, s'établissent à **101 500 € en 2026**, contre **129 400 €** en 2025, soit une baisse de **21,56 %**. Cette diminution est liée à la structure de la dette et à la baisse du coût des intérêts.

Le montant des intérêts dus en 2025 s'élève à **115 000 €**, mais il convient d'y soustraire les ICNE (Intérêts Courus Non Échus) pour un montant de **-18 500 €**. Les ICNE correspondent aux intérêts courus à la fin de l'exercice précédent mais payés sur l'exercice suivant ; ils permettent donc d'ajuster le montant d'intérêts rattaché à l'année considérée.

f. Les charges exceptionnelles (chapitre 67)

Elles sont prévues à hauteur de **38 800 €** pour un montant de **39 100 €** en 2025, soit une stabilité quasi parfaite. Ce chapitre concerne notamment les annulations de titres émis sur les exercices antérieurs et les valeurs comptables des immobilisations cédées.

g. Les opérations d'ordre

Les opérations d'ordre correspondent à des écritures comptables **sans impact sur la trésorerie**, équilibrées en dépenses et en recettes. En 2026, elles comprennent principalement le **chapitre 023** (virement à la section d'investissement) et le **chapitre 042** (opérations d'ordre entre sections).

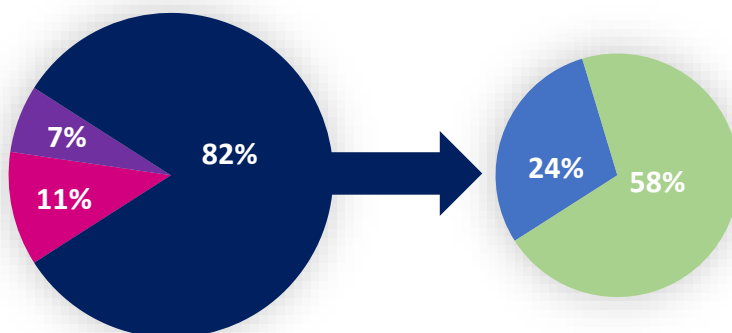
Le **chapitre 023** est maintenu à **150 000 €** en 2025 comme en 2026 : il permet de **transférer une partie de l'autofinancement** de la section de fonctionnement vers la section d'investissement, **sans émission de titres ni de mandats** au cours de l'exercice.

Le **chapitre 042** s'établit à **538 000 €** en 2026, contre **598 000 €** en 2025 (soit **-10,03 %**) ; il est principalement constitué de dotations aux amortissements et d'autres transferts comptables.

Le chapitre 042 regroupe notamment :

- Les dotations aux amortissements ;
- Les dotations aux provisions ;
- La reprise des subventions d'investissement au compte de résultat ;
- Les travaux en régie ;
- Les transferts de charges.

h. Répartition des dépenses de fonctionnement

Budget 2026
Dépenses de fonctionnement

■ Dépenses réelles (hors 011 & 012) ■ Dépenses d'ordre ■ Dépenses à caractère général (011) ■ Dépenses de personnel (012)

I-2) Les principales recettes de la section :

Chapitres	Intitulés	Budget 2025	Budget 2026	Variation
013	Atténuations de charges	15 000,00 €	30 000,00 €	+100,00%
70	Produits des services	1 011 940,00 €	1 071 560,00 €	+5,89%
73	Impôts et taxes	772 630,00 €	765 820,00 €	-0,88%
731	Fiscalité locale	6 553 300,00 €	6 565 500,00 €	+0,19%
74	Dotations, subventions et participations	668 160,00 €	568 760,00 €	-14,88%
75	Autres produits de gestion courante	67 300,00 €	73 570,00 €	+9,32%
Total recettes de gestion courante (013 à 75)		9 088 330,00 €	9 075 210,00 €	-0,14%
76	Produits financiers	0,00 €	0,00 €	NC
77	Produits spécifiques	526,42 €	152,77 €	-70,98%
78	Reprise sur amortissement	0,00 €	8 720,00 €	>100,00%
Total recettes charges (76 à 78)		526,42 €	8 872,77 €	>100,00%
Total recettes réelles (013 à 78)		9 088 856,42 €	9 084 082,77 €	+0,05%
042	Opérations d'ordre entre sections	97 440,00 €	57 100,00 €	-41,40%
Total recettes d'ordre (042)		97 440,00 €	57 100,00 €	-41,40%
Résultat reporté		913 703,58 €	1 062 817,23 €	+16,32%
Total des recettes de fonctionnement		10 100 000,00 €	10 204 000,00 €	+1,03%

Il existe trois principaux types de recettes pour une commune :

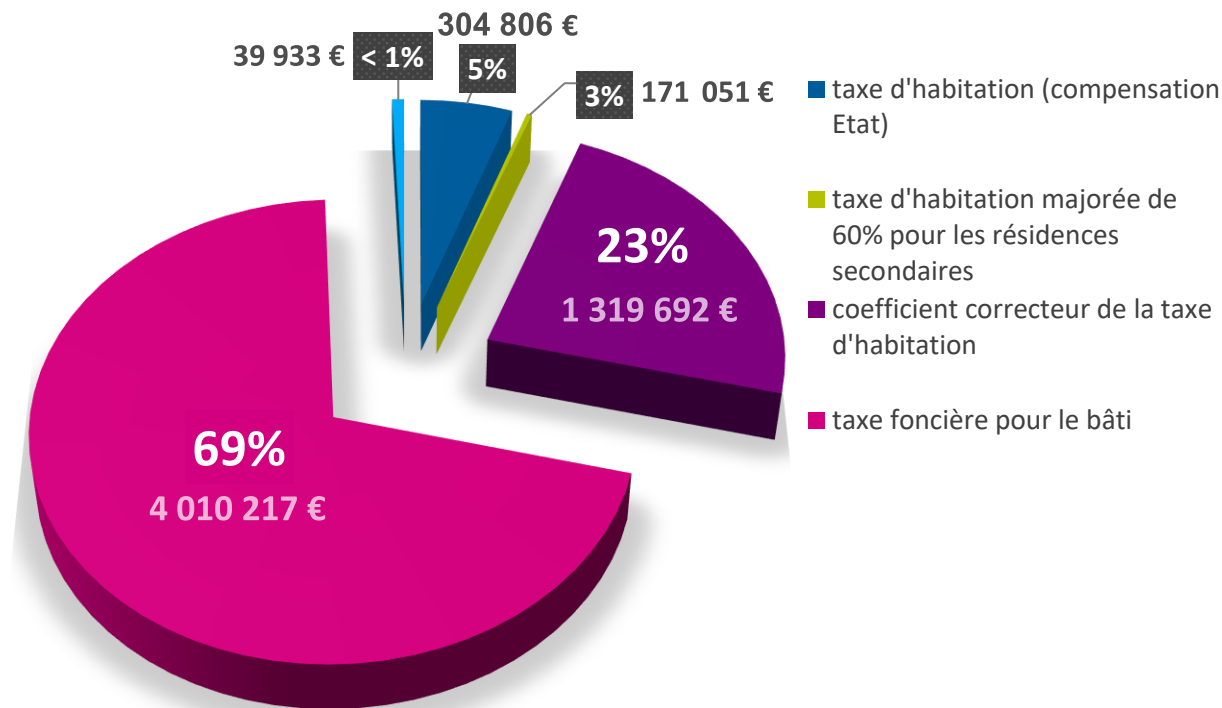
- Les impôts locaux (chapitres 73 et 731), représentant **71,85%** du budget en 2026, contre **72,53%** en 2025 ;
- Les dotations versées par l'Etat, représentant **5,57%** du budget en 2026, contre **6,62%** en 2025 ;
- Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population, représentant **10,50%** du budget en 2026, contre **10,02%** en 2025.

a. La fiscalité

Les taux des impôts locaux pour 2026 :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : **24,46%**
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : **51,00%**
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : **14,29%**
- Majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires : **60,00%**

En 2026, le produit attendu de la fiscalité locale s'élève à **5 845 700 €** contre **5 831 100 €** en 2025.



Cette très légère hausse résulte de la revalorisation nationale des bases locatives de **0,8 %**. Toutefois, **l'impact réel pour la Commune est limité à environ 0,25 %**, en raison de la **baisse des bases de taxe d'habitation et de taxe d'habitation majorée**, qui vient atténuer l'effet de la revalorisation.

Le chapitre 73 regroupe également :

- L'attribution de compensation¹ versée par la CAPG : **630 950 €** à l'identique de l'année 2025 ;
- Le FNGIR² : **44 870 €** à l'identique de l'année 2025 ;
- La DSC³ : **90 000 €**. Cette dotation est versée par la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse. Fixée selon les règles de l'article L5211-28-4 du CGCT, elle constitue une réponse de l'EPCI aux demandes formulées par ses communes membres de renforcer la solidarité entre elles. Pour mémoire, la DSC s'élevait à **96 800 €** en 2025.

¹ **L'attribution de compensation** est un transfert financier positif ou négatif obligatoire entre communautés en Fiscalité professionnelle unique (PFU). Elle a pour fonction d'assurer la neutralité budgétaire des transferts de charges entre l'EPCI en FPU et ses communes membres. Pour chaque commune, l'attribution de compensation est égale à ce que la commune "apporte" en termes de fiscalité économique (la liste détaillée des impositions prises en compte est décrite au V* de l'article 1609 nonies C du code général des impôts), moins ce qu'elle coûte en termes de charges transférées à son EPCI.

² **Le fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR)** est un mécanisme d'équilibrage des recettes fiscales des collectivités territoriales et de leurs groupements institué après la suppression de la taxe professionnelle en 2010. Il permet à chaque collectivité territoriale de disposer d'un niveau de ressources identique avant et après la suppression de cet impôt.

³ **La Dotation de Solidarité Communautaire (DSC)** est un dispositif de redistribution financière au sein des intercommunalités, visant à réduire les inégalités entre communes en fonction de leur situation financière et de leurs charges.

b. Les dotations de l'Etat

Les dotations attendues de l'Etat s'élèveront à **568 760 €**, soit une baisse significative de **99 400 €** par rapport à l'an passé (montant global de **668 160 €** en 2025).

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) constitue la principale aide de l'État aux collectivités territoriales et représente une ressource essentielle pour le budget communal. En 2026, son montant est fixé à **216 000 €**, contre **303 200 €** en 2025 et **317 200 €** en 2024, illustrant ainsi une nette tendance à la baisse.

Cette baisse s'explique par la façon dont l'État répartit la DGF au niveau national. La DGF est versée dans une **enveloppe globale limitée** : si l'enveloppe n'augmente pas (ou peu), certains montants sont ajustés pour respecter ce plafond. C'est ce que l'on appelle les « **variables d'ajustement** ».

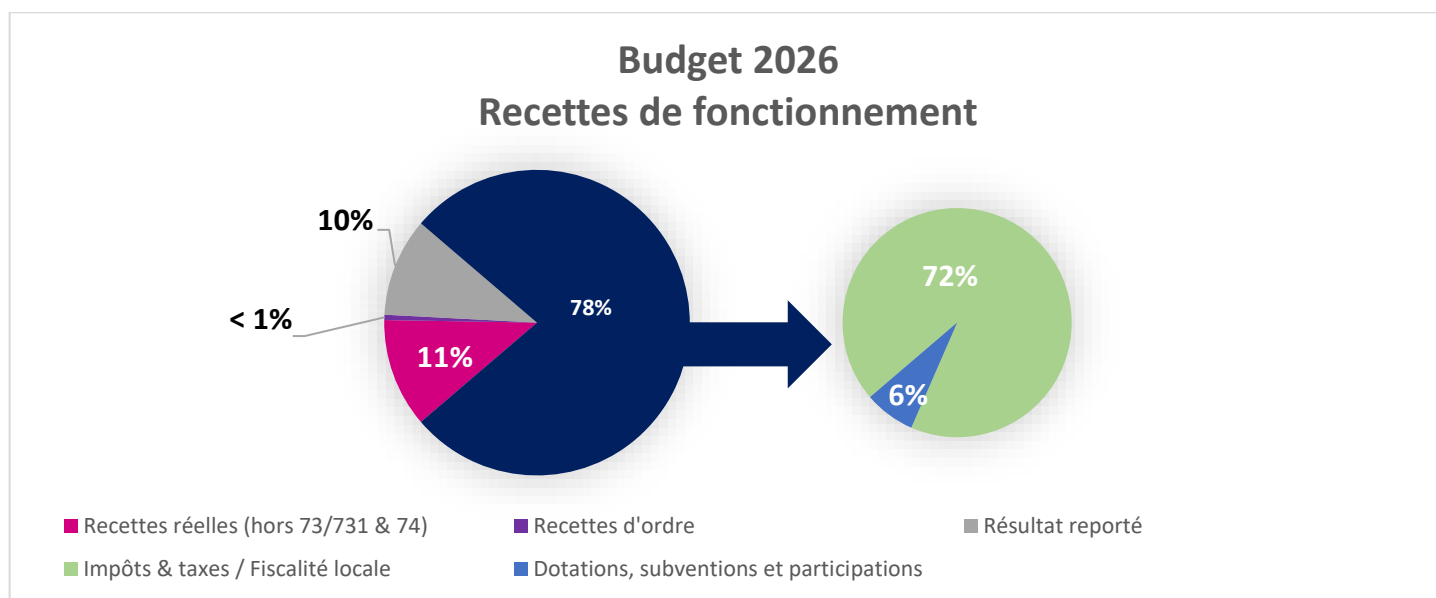
Concrètement, l'État peut appliquer un **écrêtement**, c'est-à-dire une **minoration** d'une partie de la dotation. Les communes dont les indicateurs de ressources (notamment le **potentiel financier / fiscal**) sont relativement plus élevés sont, en général, **moins prioritaires** dans la répartition et peuvent donc être davantage concernées par ces ajustements. Cette situation explique en partie la baisse constatée en 2026.

Le chapitre 74 regroupe notamment :

- La DSR⁴ : **120 000 €** contre **131 310 €** en 2025 ;
- L'allocation PSR locaux industriels : **134 710 €** contre **160 000 €** en 2025 ;
- Autres participations / subventions : **98 050 €** contre **73 850 €** en 2025

c. Les produits des services et du patrimoine (chapitre 70)

Ce chapitre concerne les redevances d'utilisation du domaine (ex : concessions funéraires ou redevance), les droits de stationnement, les redevances et droits des services (ex : cantine, culture...) et les remboursements de frais (ex : remboursement de la CAPG pour la mise à disposition de personnel, la fourniture des repas des animateurs périscolaires et des goûters). Les recettes s'élèvent à un montant **1 071 560 €**. Elles étaient de **1 011 940 €** en 2025.

d. Répartition des recettes de fonctionnement

⁴ La **dotation de solidarité rurale (DSR)** est attribuée aux communes de moins de 10 000 habitants et à certains chefs-lieux d'arrondissement de moins de 20 000 habitants pour tenir compte, d'une part, des charges qu'ils supportent pour contribuer au maintien de la vie sociale en milieu rural, d'autre part, de l'insuffisance de leurs ressources fiscales.

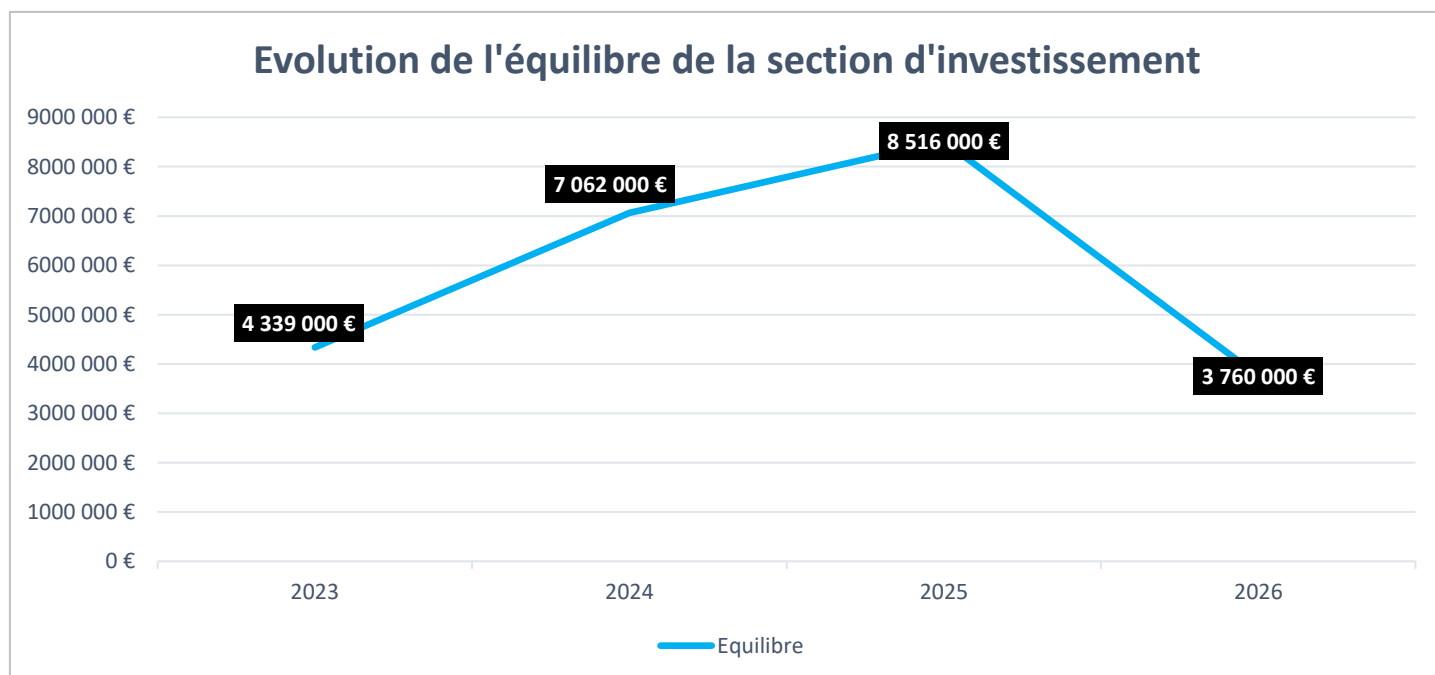
II. La section d'investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la Commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement de la Commune regroupe :

- En dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
- En recettes : deux types de recettes coexistent, les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (ex : la taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus.

La section investissement 2026 est équilibrée à un montant de **3 760 000 €**.



AR Prefecture

006-210600953-20260428-DEL2026_029-BF
Reçu le 06/05/2026

II-1) Les principales dépenses de la section :

Chapitres	Intitulés	Budget 2025	Budget 2026	Variation
20	Immobilisations incorporelles	56 200,00 €	31 400,00 €	-44,13%
204	Subventions d'équipements versées	7 000,00 €	7 000,00 €	=
21	Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	=
23	Immobilisations en cours	3 086 660,12 €	1 844 104,42 €	-40,26%
Total dépenses d'équipement (20 à 23)		3 149 860,12 €	1 882 504,42 €	-40,24%
10	Dotations, fonds et réserves	10 000,00 €	10 000,00 €	=
13	Subventions d'investissement à rembourser	15 800,00 €	3 300,00 €	-79,11%
16	Emprunt et dettes assimilées	524 800,00 €	411 300,00 €	-21,63%
165	Caution à reverser	0,00 €	0,00 €	=
26	Titre de participation	0,00 €	0,00 €	=
2764	Créances sur autres organismes	125 000,00 €	80 000,00 €	-36,00%
45	Opérations pour comptes de tiers	0,00 €	0,00 €	=
Total dépenses charges (10 à 45)		675 600,00 €	504 600,00 €	-25,31%
Total dépenses réelles (20 à 45)		3 825 460,12 €	2 387 104,42 €	-37,60%
040	Opérations d'ordre entre sections	97 440,00 €	57 100,00 €	-41,40%
041	Opérations patrimoniales	3 450 000,00 €	950 000,00 €	-72,46%
Total dépenses d'ordre (040 & 041)		3 547 440,00 €	1 007 100,00 €	-71,61%
RAR dépenses		1 143 099,88 €	365 795,58 €	-68,00%
Total des dépenses d'investissement		8 516 000,00 €	3 760 000,00 €	-55,85%

a. Emprunts et dettes assimilés (chapitre 16)

En début d'exercice, les contrats en cours étaient les suivants :

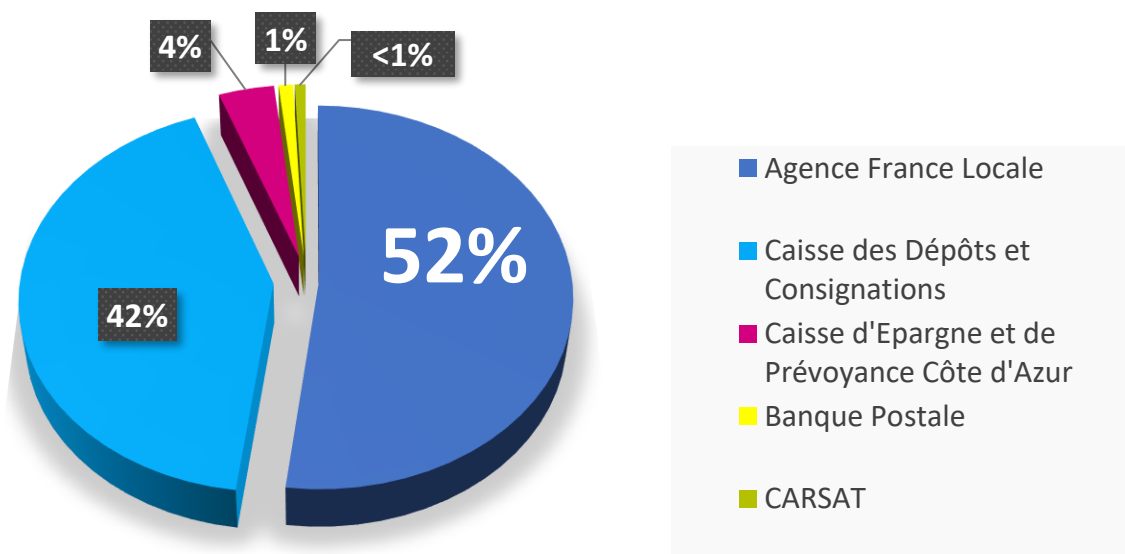
Libellé	Prêteur	Index	Capital initial	Date de début	Date de fin	Durée initiale
REALISATION TRAVAUX EAUX PLUVIALES	Caisse d'Epargne	FIXE 4.84 %	365 000,00	15/12/2007	25/02/2026	20 ans
INVESTISSEMENT 2011	Caisse d'Epargne	FIXE 4.56 %	1 300 000,00	03/01/2012	25/05/2027	15 ans
INVESTISSEMENT 2012	Caisse des Dépôts et Consignations	FIXE 3.92 %	600 000,00	30/04/2013	01/01/2028	15 ans
INVESTISSEMENT 2013	La Banque Postale	FIXE 3.46 %	200 000,00	06/02/2014	01/03/2029	15 ans
RENOVATION COMPLEXE SPORTIF	CARSAT	FIXE 0.0 %	64 628,00	31/12/2013	31/10/2033	20 ans
TRAVAUX COMPLEXE SPORTIF BATIMENTS ET TENNIS	Caisse des Dépôts et Consignations	LIVRETA	2 250 000,00	01/04/2014	01/02/2039	25 ans
EMPRUNT CUISINE CENTRALE	Agence France Locale	FIXE 3.19 %	1 800 000,00	09/12/2024	20/12/2039	15 ans

Les contrats arrivés à échéance récemment sont les suivants :

Libellé	Prêteur	Index	Capital initial	Date de début	Date de fin	Durée initiale
ACQUISITION PROPRIETE BOUGE	Caisse Française de Financement Local (ex DEXIA)	FIXE 3.7 %	665 500,00	03/04/2006	01/04/2025	19 ans
PROPRIETE DANES	Caisse d'Epargne	EURIBOR03M	315 000,00	14/04/2010	25/04/2025	15 ans
Tirage sur le Contrat Cadre N° 2010-02	Crédit Agricole	FIXE 3.06 %	1 000 000,00	27/12/2010	15/12/2025	15 ans
REALISATION TRAVAUX EAUX PLUVIALES	Caisse d'Epargne	FIXE 4.84 %	365 000,00	15/12/2007	25/02/2026	20 ans

Le remboursement du capital de la dette s'élève à **411 300 €** en 2025. Il était de **524 679 €** en 2025.

Les emprunts contractés à taux fixes et variables se répartissent comme suit :



Prêteurs	Montant
Agence France Locale	1 560 000,00 €
Caisse des Dépôts et Consignations	1 271 330,08 €
Caisse d'Epargne et de Prévoyance Côte d'Azur	116 246,90 €
La Banque Postale	30 000,17 €
CARSAT	22 617,00 €
TOTAL au 31/12/2026	3 000 194,17 €

Le capital restant dû au 31 décembre 2026 est de **3 000 194,17 €**, au lieu de **3 411 135,13 €** en 2025.

b. Chapitres 20, 21 et 23

Pour 2026, les dépenses d'investissement sont estimées à **3,760 M€**, en forte baisse par rapport à 2025 (8,516 M€). Cette évolution s'accompagne également d'une baisse des dépenses d'équipement de 40,26 % (**1,844 M€** en 2026 contre 3,086 M€ en 2025).

Les principaux investissements envisagés en 2026 sont les suivants :

Opérations	Réalisations
101 – Programme de voirie / sécurité routière Enveloppe globale : 553 K€	- Renforcement piste DFCI Montfaraude : 300 K€ - Renouvellement canalisation EP ch. des Saouves : 65 K€ - Pose de caniveau grille et raccordement au vallon ch. Font Coutéou : 60 K€ - Dévoiement du réseau EP ch. Font Coutéou : 43 K€
102 – Travaux de performance énergétique Enveloppe globale : 154K€	- Enveloppe pour travaux : 50 K€ - Forfait contractuel pour grosses réparations : 45 K€
103 – Acquisitions foncières Enveloppe globale : 3,3 K€	- Différentes acquisitions : 3,3 K€
104 – Programmes pluriannuels d’accessibilité Enveloppe globale : 30 K€	- Mise en conformité des circulations piétonnes : 20 K€ - Mise en conformité des ERP (enveloppe) : 10 K€
105 – Aménagement des équipements scolaires Enveloppe globale : 113 K€	- Travaux confort climatique / sécurité (stores, films occultants...) : 33 K€ - Cantine St Exupéry, désamiantage du plafond : 20 K€ - Acquisition de visiophones : 20 K€
106 – Aménagement des équipements sportifs, culturels et loisirs Enveloppe globale : 219 K€	- Complexe sportif, réfection de l’étanchéité de la toiture : 50 K€ - Complexe sportif, création de buvettes pour les clubs : 20 K€ - Stade, mise en conformité de l’éclairage : 20 K€
107 – Aménagement des autres bâtiments communaux Enveloppe globale : 63 K€	- Espace Part’âges, travaux de mise en sécurité: 27 K€ - Hôtel de Ville, étanchéité du mur nord : 10 K€
108 – Aménagement urbain, touristique et d’environnement Enveloppe globale : 343 K€	- LEBON, acquisition futurs locaux administratifs : 224 K€ - Cimetière du Peyloubier, drainage des eaux souterraines + réfection étanchéité des enfeux : 45 K€ - Eglise, rénovation partielle de la toiture : 40 K€ - Cimetière du Clos, embellissement : 15 K€ - Chapelle des Jaïsous et chapelle de St Marc, rénovation couvertures : 11 K€
109 – Réseaux éclairage public Enveloppe globale : 200 K€	- Relanternage / passage LED : 180 K€
110 – Equipements et outillages techniques Enveloppe globale : 96 K€	- Acquisition d’un véhicule pour la PM : 36 K€ - Acquisition d’un véhicule technique : 14 K€
111 – Informatique des services municipaux Enveloppe globale : 29 K€	- Toutes directions – remplacements PC + divers matériels (écrans, docks...) : 9,5 K€ - Amélioration de la baie informatique : 7,3 K€ - Remplacement du système de conférence pour la salle du conseil : 7,1K€
112 – Informatique des écoles Enveloppe globale : 12, 4 K€	- Ecole maternelle Fragonard, acquisition de deux vidéoprojecteurs interactifs : 4 K€ - Ecole maternelle St Exupéry, acquisition d’une classe mobile : 3,6 K€ - Toutes écoles – remplacements PC + divers matériels : 3,2 K€
113- Matériel et mobiliers des équipements scolaires Enveloppe globale : 35 K€	- Divers mobiliers cuisine : 24 K€ - Divers mobiliers : 9,2 K€
114 – Matériels et mobiliers des équipements sportifs culturels et de loisirs Enveloppe globale : 19 K€	- Divers matériels et équipements : 19 K€

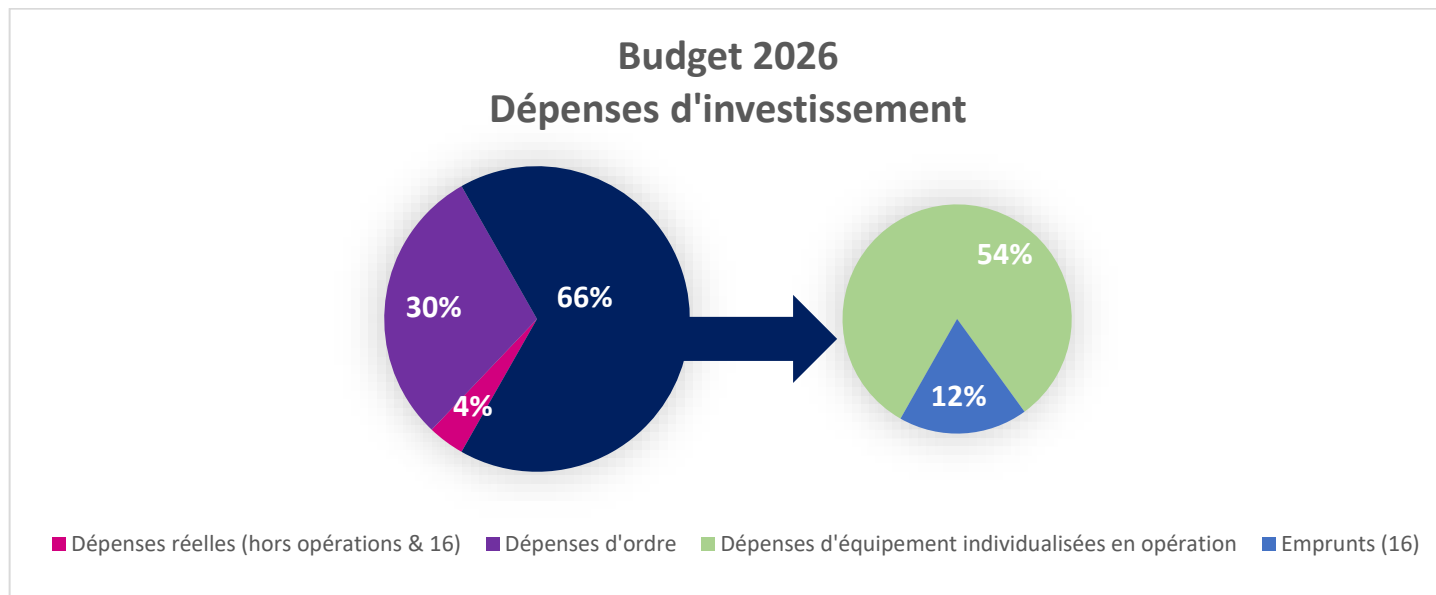
- Les opérations d’ordre

Le chapitre 040 regroupe des écritures comptables, incluant les dotations aux amortissements et les travaux réalisés en régie, tandis que le chapitre 041 retrace les opérations d’ordre à l’intérieur de la section d’investissement. Ce dernier, équilibré en dépenses et en recettes, concerne notamment les opérations patrimoniales, telles que l’intégration des frais d’études et d’insertion suivis de leur réalisation au compte de travaux correspondant.

La forte baisse du budget d’investissement en 2026 s’explique en partie par le recul des **opérations d’ordre internes** (chapitre 041), qui passent de **3,547 M€** en 2025 à **1,007 M€** en 2026. En 2025, ces opérations avaient été particulièrement élevées en raison de la

valorisation de la participation en nature apportée à la SAGEM pour la ZAC Espace LEBON (2 M€) et des **ajustements comptables** associés, liés à l'écart avec la valeur patrimoniale des biens concernés (1,25 M€). Ces écritures, enregistrées au chapitre 041, sont **sans incidence sur la trésorerie** : elles s'équilibrent en dépenses et en recettes. Elles modifient donc le niveau affiché du budget d'investissement, sans traduire une baisse équivalente des investissements « réels ».

- **Répartition des dépenses d'investissement**



II-2) Les principales recettes de la section

Chapitres	Intitulés	Budget 2025	Budget 2026	Variation
13	Subventions d'investissement	749 000,00 €	215 000,00 €	-71,30%
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	=
21	Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	=
238	Avances versées sur commande	0,00 €	0,00 €	=
Total recettes d'équipement (13 à 238)		749 000,00 €	215 000,00 €	-71,30%
10	Dotations, fonds et réserves	244 374,24 €	548 356,69 €	>100,00%
1068	Excédents de fonctionnement capitalisé	1 120 000,00 €	544 300,00 €	-51,40%
165	Dépôts et cautionnement reçus	0,00 €	0,00 €	=
024	Produits de cession des immobilisations	0,00 €	7 500,00 €	>100,00%
Total recettes charges (10 à 024)		1 364 374,24 €	1 100 156,69 €	-19,37%
Total recettes réelles (13 à 024)		2 113 374,24 €	1 315 156,69 €	-37,77%
021	Virement de la section de fonctionnement	150 000,00 €	150 000,00 €	=
040	Opérations d'ordre entre sections	598 000,00 €	538 000,00 €	-10,03%
041	Opérations patrimoniales	3 450 000,00 €	950 000,00 €	-72,46%
Total recettes d'ordre (021 à 041)		4 198 000,00 €	1 638 000,00 €	-60,98%
Solde d'exécution positif reporté		2 170 625,76 €	550 843,31 €	>100,00%
RAR recettes		34 000,00 €	256 000,00 €	>100,00%
Total des recettes d'investissement		8 516 000,00 €	3 760 000,00 €	-55,85%

a. Les recettes réelles

Les **recettes réelles d'investissement** s'établissent à **1 315 156,69 €** en 2026, contre **2 113 374,24 €** en 2025, soit une baisse de **798 217,55 € (-37,77 %)**. Cette évolution résulte principalement de la diminution des **subventions d'investissement** (chapitre 13), qui passent de **749 000 €** en 2025 à **215 000 €** en 2026, et d'une mobilisation plus limitée de l'**excédent de fonctionnement capitalisé** (compte 1068), de **1 120 000 €** en 2025 à **544 300 €** en 2026. Elle est partiellement compensée par la hausse des **dotations, fonds et réserves** (chapitre 10), notamment via le **FCTVA**.

En 2026, les subventions d'investissement (chapitre 13) s'élèvent à **215 000 €**, ventilées comme suit :

- De l'Etat : **100 000 €** ;
- Du Conseil Régional : **75 000 €** ;
- Du Conseil Départemental 06 : **40 000 €**.

À titre de comparaison, ces subventions atteignaient **749 000 €** en 2025 (soit **-71,30 %** en 2026). Cette diminution s'explique par un niveau de notifications plus faible en 2026 : plusieurs dossiers ont été notifiés ou engagés en 2025, tandis que 2026 correspond davantage à une phase de poursuite et de finalisation des opérations déjà lancées.

Les **dotations, fonds et réserves** (chapitre 10) progressent, passant de **244 374,24 €** en 2025 à **548 356,69 €** en 2026. Cette hausse provient majoritairement du **FCTVA**, dont le montant dépend du niveau d'investissements réalisés les années antérieures.

L'**excédent de fonctionnement capitalisé** (compte 1068) constitue également une ressource importante pour le financement de l'investissement. Il est mobilisé à hauteur de **544 300 €** en 2026, contre **1 120 000 €** en 2025. Cette baisse s'explique par un **retour à un niveau de mobilisation plus habituel** après un exercice 2025 marqué par une utilisation exceptionnelle de l'excédent et par l'ajustement de la ressource au besoin de financement et au phasage des opérations.

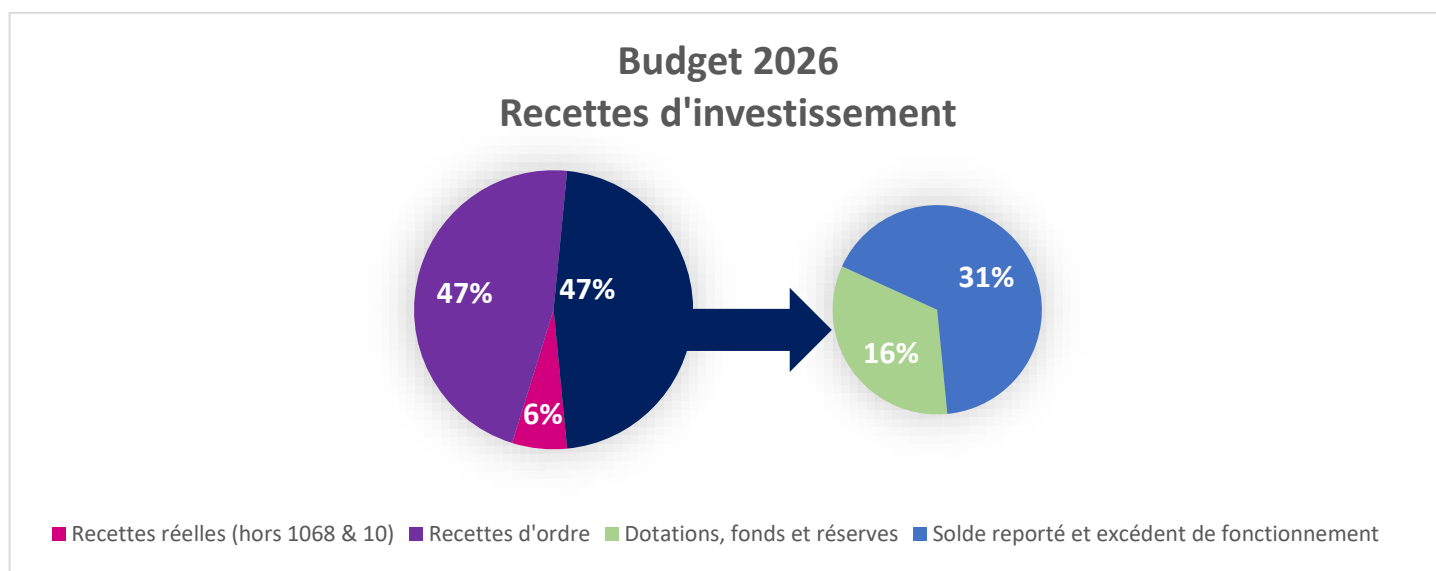
b. Les recettes d'ordre

Les **recettes d'ordre** correspondent à des écritures comptables **sans impact sur la trésorerie**, qui s'équilibrent entre dépenses et recettes. Elles regroupent notamment le **chapitre 040**, relatif aux dotations aux amortissements (et autres transferts entre sections), et le **chapitre 041**, qui retrace les **opérations patrimoniales** au sein de la section d'investissement (par exemple l'intégration d'études et de frais préalables dans le coût des travaux lorsqu'ils sont réalisés).

En 2026, les recettes d'ordre (chapitres 021 à 041) s'établissent à **1 638 000 €**, contre **4 198 000 €** en 2025 (soit **-60,98 %**). Cette baisse provient principalement du recul des **opérations patrimoniales** (chapitre 041), ramenées à **950 000 €** en 2026 contre **3 450 000 €** en 2025, année marquée par des écritures exceptionnelles liées à la valorisation d'une participation en nature à la SAGEM pour la ZAC Espace LEBON. Le **virement de la section de fonctionnement** (chapitre 021) demeure stable à **150 000 €** et les **opérations d'ordre entre sections** (chapitre 040) s'élèvent à **538 000 €**.

c. Report solde d'exécution positif

Comme chaque année, le **solde d'exécution positif reporté** contribue au financement de l'investissement. Il s'élève à **550 843,31 €** en 2026, contre **2 170 625,76 €** en 2025.

d. Répartition des recettes d'investissement**III. Les principaux ratios budgétaires de la commune**

Informations financières - ratios		
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population (€/habitant)	1086,42
2	Recettes réelles de fonctionnement / population (€/habitant)	1042,59
3	Dépenses d'équipement brut / population (€/habitant)	263,78
4	Encours de dette / population (€/habitant)	391,50
5	DGF / population (€/habitant)	24,79
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	62,33%
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	108,73%
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	25,30%
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	37,55%
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement	-4,20%

VILLE PEYMEINADE

Numéro SIRET : 21060095300017

Poste comptable : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE GRASSE

**Budget primitif
relatif à l'exercice 2026
voté par Nature**

Budget principal

Instruction budgétaire et comptable M. 57

applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements
publics

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	45
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	48
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	51
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	56

IV - Annexes

A - Présentation croisée


A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	59
A1.01 - Opérations non ventilables	62
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	63
A2.01 - Opérations non ventilables	65
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	66
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	67
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	71
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	73
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	74

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	76
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	77
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	78
B3.1 - Etat des provisions constituées	80
B3.2 - Etalement des provisions	82
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	83
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	84
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	87
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	88
B9 - Etat du personnel	90
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	95
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	97
B11.2 - Liste des établissements publics créés	98
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	99
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	100
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	101
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	103
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	104
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	106
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	108

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	8713

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	11681151.00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1086.42
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1042.59
3	Dépenses d'équipement brut / population	263.78
4	Encours de dette / population (2) (3)	391.50
5	DGF / population	24.79
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	62.33
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	108.73
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	25.30
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	37.55
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	-4.20

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	16 458 606,78	15 532 237,98	3 084 329,34	A1	2 157 960,54
Investissement	7 497 931,05	5 878 148,60	(3) 2 170 625,76	A2	550 843,31
Fonctionnement	8 960 675,73	9 654 089,38	(4) 913 703,58	A3	1 607 117,23

RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II 365 795,58	III + IV 256 000,00	B1		-109 795,58
Investissement	I 365 795,58	III 256 000,00	B2		-109 795,58
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3		0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	2 048 164,96
Investissement	A2 + B2	441 047,73
Fonctionnement	A3 + B3	1 607 117,23

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 365 795,58
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
101	Opération d'équipement n° 101	110 692,19
102	Opération d'équipement n° 102	20 809,99
105	Opération d'équipement n° 105	9 752,40
106	Opération d'équipement n° 106	123 396,20
108	Opération d'équipement n° 108	18 922,74
109	Opération d'équipement n° 109	7 818,46
111	Opération d'équipement n° 111	228,00
113	Opération d'équipement n° 113	2 025,60
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	41 862,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	30 288,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 256 000,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	256 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	3 394 204,42	2 953 156,69

+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	365 795,58	256 000,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 550 843,31

=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		3 760 000,00	3 760 000,00

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	10 204 000,00	9 141 182,77

+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 062 817,23

=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		10 204 000,00	10 204 000,00

TOTAL DU BUDGET (4)		13 964 000,00	13 964 000,00
----------------------------	--	----------------------	----------------------

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	327 698,66	80 710,20	69 500,00	69 500,00	150 210,20
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	31 000,00	30 288,00	7 000,00	7 000,00	37 288,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	2 453 084,60	188 470,93	1 441 004,42	1 441 004,42	1 629 475,35
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	1 440 976,74	66 326,45	365 000,00	365 000,00	431 326,45
Total des dépenses d'équipement		4 252 760,00	365 795,58	1 882 504,42	1 882 504,42	2 248 300,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
13	Subventions d'investissement (3)	15 800,00	0,00	3 300,00	3 300,00	3 300,00
16	Emprunts et dettes assimilées	525 000,00	0,00	411 300,00	411 300,00	411 300,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	125 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
Total des dépenses financières		675 800,00	0,00	504 600,00	504 600,00	504 600,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		4 928 560,00	365 795,58	2 387 104,42	2 387 104,42	2 752 900,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	97 440,00		57 100,00	57 100,00	57 100,00
041	Opérations patrimoniales (7)	3 490 000,00		950 000,00	950 000,00	950 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		3 587 440,00		1 007 100,00	1 007 100,00	1 007 100,00

TOTAL	8 516 000,00	365 795,58	3 394 204,42	3 394 204,42	3 760 000,00
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 760 000,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	743 000,00	256 000,00	215 000,00	215 000,00	471 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		743 000,00	256 000,00	215 000,00	215 000,00	471 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	244 374,24	0,00	548 356,69	548 356,69	548 356,69
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	1 120 000,00	0,00	544 300,00	544 300,00	544 300,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00
Total des recettes financières		1 364 374,24	0,00	1 100 156,69	1 100 156,69	1 100 156,69
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 107 374,24	256 000,00	1 315 156,69	1 315 156,69	1 571 156,69

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	150 000,00		150 000,00	150 000,00	150 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	598 000,00		538 000,00	538 000,00	538 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	3 490 000,00		950 000,00	950 000,00	950 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		4 238 000,00		1 638 000,00	1 638 000,00	1 638 000,00

TOTAL	6 345 374,24	256 000,00	2 953 156,69	2 953 156,69	3 209 156,69
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	550 843,31
--	-------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 760 000,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	630 900,00
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	2 391 860,00	0,00	2 455 400,00	2 455 400,00	2 455 400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	5 850 000,00	0,00	5 900 000,00	5 900 000,00	5 900 000,00
014	Atténuations de produits	186 600,00	0,00	301 000,00	301 000,00	301 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	726 300,00	0,00	716 930,00	716 930,00	716 930,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		9 154 760,00	0,00	9 373 330,00	9 373 330,00	9 373 330,00
66	Charges financières	129 400,00	0,00	101 500,00	101 500,00	101 500,00
67	Charges spécifiques (3)	39 100,00	0,00	38 800,00	38 800,00	38 800,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	28 740,00		2 370,00	2 370,00	2 370,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		9 352 000,00	0,00	9 516 000,00	9 516 000,00	9 516 000,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	150 000,00		150 000,00	150 000,00	150 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	598 000,00		538 000,00	538 000,00	538 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		748 000,00		688 000,00	688 000,00	688 000,00

TOTAL	10 100 000,00	0,00	10 204 000,00	10 204 000,00	10 204 000,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 204 000,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	15 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 011 940,00	0,00	1 071 560,00	1 071 560,00	1 071 560,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	772 630,00	0,00	765 820,00	765 820,00	765 820,00
731	Fiscalité locale	6 553 300,00	0,00	6 565 500,00	6 565 500,00	6 565 500,00
74	Dotations et participations (3)	668 160,00	0,00	568 760,00	568 760,00	568 760,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	67 300,00	0,00	73 570,00	73 570,00	73 570,00
Total des recettes de gestion courante		9 088 330,00	0,00	9 075 210,00	9 075 210,00	9 075 210,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	526,42	0,00	152,77	152,77	152,77
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		8 720,00	8 720,00	8 720,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		9 088 856,42	0,00	9 084 082,77	9 084 082,77	9 084 082,77

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	97 440,00		57 100,00	57 100,00	57 100,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		97 440,00		57 100,00	57 100,00	57 100,00

TOTAL	9 186 296,42	0,00	9 141 182,77	9 141 182,77	9 141 182,77
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 062 817,23
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 204 000,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	630 900,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 000,00	190 000,00	200 000,00
13	Subventions d'investissement (3)	3 300,00	7 100,00	10 400,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	411 300,00	0,00	411 300,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 137 750,00		2 137 750,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	73 262,00	0,00	73 262,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	37 288,00	0,00	37 288,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	1 700,00	1 700,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	678 300,00	678 300,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	80 000,00	130 000,00	210 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 752 900,00	1 007 100,00	3 760 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 760 000,00
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	2 455 400,00		2 455 400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	5 900 000,00		5 900 000,00
014	Atténuations de produits	301 000,00		301 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	716 930,00	0,00	716 930,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	101 500,00	0,00	101 500,00
67	Charges spécifiques (9)	38 800,00	0,00	38 800,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	2 370,00	538 000,00	540 370,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		150 000,00	150 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		9 516 000,00	688 000,00	10 204 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 204 000,00
--	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	548 356,69	1 700,00	550 056,69
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	471 000,00	0,00	471 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	200 000,00	200 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	320 000,00	320 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	48 300,00	48 300,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	380 000,00	380 000,00
28	Amortissement des immobilisations		538 000,00	538 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		150 000,00	150 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	7 500,00		7 500,00
Recettes d'investissement – Total		1 026 856,69	1 638 000,00	2 664 856,69

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	550 843,31
--	-------------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	544 300,00
---------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 760 000,00
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	30 000,00		30 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 071 560,00		1 071 560,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		50 000,00	50 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	765 820,00		765 820,00
731	Fiscalité locale	6 565 500,00		6 565 500,00
74	Dotations et participations (8)	568 760,00		568 760,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	73 570,00	0,00	73 570,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	152,77	7 100,00	7 252,77
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	8 720,00	0,00	8 720,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
Recettes de fonctionnement – Total	9 084 082,77	57 100,00	9 141 182,77
			+
			1 062 817,23
			=
			10 204 000,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		8 516 000,00	365 795,58	0,00	3 394 204,42	3 394 204,42	0,00	3 394 204,42	3 760 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	94 210,00	41 862,00	0,00	31 400,00	31 400,00	0,00	31 400,00	73 262,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	31 000,00	30 288,00	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	37 288,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	4 127 550,00	293 645,58	0,00	1 844 104,42	1 844 104,42	0,00	1 844 104,42	2 137 750,00
Total des dépenses d'équipement		4 252 760,00	365 795,58	0,00	1 882 504,42	1 882 504,42	0,00	1 882 504,42	2 248 300,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
13	Subventions d'investissement	15 800,00	0,00		3 300,00	3 300,00		3 300,00	3 300,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	525 000,00	0,00		411 300,00	411 300,00		411 300,00	411 300,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	125 000,00	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		675 800,00	0,00	0,00	504 600,00	504 600,00	0,00	504 600,00	504 600,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		4 928 560,00	365 795,58	0,00	2 387 104,42	2 387 104,42	0,00	2 387 104,42	2 752 900,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	97 440,00			57 100,00	57 100,00		57 100,00	57 100,00
041	Opérations patrimoniales (7)	3 490 000,00			950 000,00	950 000,00		950 000,00	950 000,00
Total des dépenses d'ordre		3 587 440,00			1 007 100,00	1 007 100,00		1 007 100,00	1 007 100,00
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)									0,00

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								3 760 000,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		5 225 374,24	256 000,00	2 408 856,69	2 408 856,69	2 664 856,69
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	743 000,00	256 000,00	215 000,00	215 000,00	471 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		743 000,00	256 000,00	215 000,00	215 000,00	471 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	244 374,24	0,00	548 356,69	548 356,69	548 356,69
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00
Total des recettes financières		244 374,24	0,00	555 856,69	555 856,69	555 856,69
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		987 374,24	256 000,00	770 856,69	770 856,69	1 026 856,69
021	Virement de la section de fonctionnement	150 000,00		150 000,00	150 000,00	150 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	598 000,00		538 000,00	538 000,00	538 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	3 490 000,00		950 000,00	950 000,00	950 000,00
Total des recettes d'ordre		4 238 000,00		1 638 000,00	1 638 000,00	1 638 000,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	550 843,31
---	-------------------

Affectation au compte 1068 (8)	544 300,00
---------------------------------------	-------------------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					3 760 000,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		8 516 000,00	365 795,58	0,00	3 394 204,42	3 394 204,42	0,00	3 394 204,42	3 760 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	94 210,00	41 862,00	0,00	31 400,00	31 400,00	0,00	31 400,00	73 262,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	39 620,00	16 932,00		11 400,00	11 400,00	0,00	11 400,00	28 332,00
2031	Frais d'études	54 590,00	24 930,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	44 930,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	31 000,00	30 288,00	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	37 288,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	31 000,00	30 288,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	37 288,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	4 127 550,00	293 645,58	0,00	1 844 104,42	1 844 104,42	0,00	1 844 104,42	2 137 750,00
Total des dépenses d'équipement		4 252 760,00	365 795,58	0,00	1 882 504,42	1 882 504,42	0,00	1 882 504,42	2 248 300,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
10228	Autres fonds d'investissement	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
13	Subventions d'investissement	15 800,00	0,00		3 300,00	3 300,00		3 300,00	3 300,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	3 300,00	0,00		3 300,00	3 300,00		3 300,00	3 300,00
1322	Subv. non transf. Régions	12 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	525 000,00	0,00		411 300,00	411 300,00		411 300,00	411 300,00
1641	Emprunts en euros	521 500,00	0,00		408 000,00	408 000,00		408 000,00	408 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	250,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16818	Emprunts - Autres prêteurs	3 250,00	0,00		3 300,00	3 300,00		3 300,00	3 300,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	125 000,00	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00
2764	Créances/particuliers, pers. droit privé	125 000,00	0,00		80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		675 800,00	0,00	0,00	504 600,00	504 600,00	0,00	504 600,00	504 600,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		4 928 560,00	365 795,58	0,00	2 387 104,42	2 387 104,42	0,00	2 387 104,42	2 752 900,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	97 440,00			57 100,00	57 100,00		57 100,00	57 100,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	27 440,00			7 100,00	7 100,00		7 100,00	7 100,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	1 570,00			7 100,00	7 100,00		7 100,00	7 100,00
13912	Subv. transf. Régions	12 650,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13913	Subv. transf. Départements	10 220,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	2 130,00			0,00	0,00		0,00	0,00
139361	Dotation équip.territoires ruraux transf	870,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	70 000,00			50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	22 200,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2313	Constructions	47 800,00			50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	3 490 000,00			950 000,00	950 000,00		950 000,00	950 000,00
1021	Dotation	1 492 000,00			190 000,00	190 000,00		190 000,00	190 000,00
204422	Sub nat privé - Bât. et installations	67 100,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00			1 200,00	1 200,00		1 200,00	1 200,00
21621	Biens sous-jacents	0,00			500,00	500,00		500,00	500,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00			380 000,00	380 000,00		380 000,00	380 000,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
2313	Constructions	45 000,00			248 300,00	248 300,00		248 300,00	248 300,00
2764	Créances/particuliers, pers. droit privé	1 885 900,00			130 000,00	130 000,00		130 000,00	130 000,00
Total des dépenses d'ordre		3 587 440,00			1 007 100,00	1 007 100,00		1 007 100,00	1 007 100,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
101	PROGRAMMES DE VOIRIE/SECURITE ROUTIERE ET URBAINE		4 207 311,13	110 692,19	553 400,00	553 400,00	0,00	553 400,00
102	TRAVAUX PERFORMANCE ENERGETIQUE ET DEV DURABLE		1 549 062,52	20 809,99	125 000,00	125 000,00	0,00	125 000,00
103	RESERVES FONCIERES		176 369,07	0,00	3 300,00	3 300,00	0,00	3 300,00
104	PROGRAMMES PLURIANNUELS D ACCESSIBILITE		192 866,39	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00
105	AMENAGEMENT DES EQUIPEMENTS SCOLAIRES		1 094 408,99	9 752,40	113 000,00	113 000,00	0,00	113 000,00
106	AMENAGEMENT EQUIPEMENTS SPORTIFS/CULTURELS/LOISIRS		2 660 078,93	123 396,20	219 000,00	219 000,00	0,00	219 000,00
107	AMENAGEMENT AUTRES BATIMENTS COMMUNAUX		928 546,76	0,00	63 620,00	63 620,00	0,00	63 620,00
108	AMENAGEMENT URBAIN TOURISTIQUE ET D'ENVIRONNEMENT		582 058,76	18 922,74	343 500,00	343 500,00	0,00	343 500,00
109	RESEAUX ECLAIRAGE PUBLIC		774 311,18	7 818,46	200 900,00	200 900,00	0,00	200 900,00
110	EQUIPEMENTS ET OUTILLAGES TECHNIQUES		650 915,12	0,00	96 614,42	96 614,42	0,00	96 614,42
111	LOGICIELS, MATERIELS INFORMATIQUES SCES MUNICIPAUX		331 270,90	228,00	29 180,00	29 180,00	0,00	29 180,00
112	LOGICIELS ET MATERIELS INFORMATIQUES DES ECOLES		126 974,00	0,00	12 480,00	12 480,00	0,00	12 480,00
113	MATERIELS ET MOBILIERS DES EQUIPEMENTS SCOLAIRES		261 569,92	2 025,60	35 110,00	35 110,00	0,00	35 110,00
114	MATERIELS ET MOBILIERS SPORTIFS/CULTURELS/LOISIRS		148 787,02	0,00	19 000,00	19 000,00	0,00	19 000,00
TOTAL			13 677 659,01	293 645,58	1 844 104,42	1 844 104,42	0,00	1 844 104,42

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 101
LIBELLE : PROGRAMMES DE VOIRIE/SECURITE ROUTIERE ET URBAINE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		4 207 311,13	a	110 692,19	b	553 400,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	26 363,19	7 536,00	5 900,00		5 900,00
2031	Frais d'études	23 309,86	7 536,00	5 000,00		5 000,00
2033	Frais d'insertion	3 053,33	0,00	900,00		900,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	2 207 618,17	103 156,19	247 500,00		247 500,00
2128	Autres agencements et aménagements	249 656,40	0,00	0,00		0,00
2151	Réseaux de voirie	1 733 793,89	72 924,06	46 000,00		46 000,00
2152	Installations de voirie	183 317,63	108,00	26 000,00		26 000,00
21538	Autres réseaux	8 514,00	0,00	168 000,00		168 000,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	31 749,45	21 212,40	7 500,00		7 500,00
21578	Autre matériel technique	0,00	8 911,73	0,00		0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	0,00	0,00		0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	586,80	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 973 329,77	0,00	300 000,00		300 000,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	405 938,76	0,00	0,00		0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	1 546 524,85	0,00	300 000,00		300 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	20 866,16	0,00	0,00		0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-664 092,19
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 102
LIBELLE : TRAVAUX PERFORMANCE ENERGETIQUE ET DEV DURABLE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		1 549 062,52	a	20 809,99	b	125 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	6 630,00	0,00	0,00		0,00
2031	Frais d'études	6 630,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	1 440 649,10	16 949,88	125 000,00		125 000,00
21311	Bâtiments administratifs	17 558,28	0,00	0,00		0,00
21312	Bâtiments scolaires	634 378,27	6 316,80	0,00		0,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	345 865,83	0,00	0,00		0,00
21318	Autres bâtiments publics	419 128,41	10 633,08	125 000,00		125 000,00
21351	Bâtiments publics	23 718,31	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	101 783,42	3 860,11	0,00		0,00
2313	Constructions	101 783,42	3 860,11	0,00		0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-145 809,99
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 103
LIBELLE : RESERVES FONCIERES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		176 369,07	a	3 300,00	b
			0,00		3 300,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	176 369,07	0,00	3 300,00	3 300,00
2111	Terrains nus	172 661,35	0,00	700,00	700,00
2112	Terrains de voirie	3 707,72	0,00	2 600,00	2 600,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
			0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-3 300,00
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 104
LIBELLE : PROGRAMMES PLURIANNUELS D ACCESSIBILITE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		192 866,39	a	30 000,00	b
			0,00		30 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	39 204,00		0,00	0,00
2031	Frais d'études	39 204,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	121 480,79		30 000,00	30 000,00
21311	Bâtiments administratifs	1 656,00		0,00	0,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	9 798,35		0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	1 656,00		10 000,00	10 000,00
2151	Réseaux de voirie	108 370,44		20 000,00	20 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	32 181,60		0,00	0,00
2313	Constructions	32 181,60		0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
			0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00		0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-30 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 105
LIBELLE : AMENAGEMENT DES EQUIPEMENTS SCOLAIRES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 094 408,99	a 9 752,40	113 000,00	b 113 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	93 955,20	0,00	2 000,00	2 000,00
2031	Frais d'études	92 983,20	0,00	2 000,00	2 000,00
2033	Frais d'insertion	972,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	670 160,93	7 971,00	96 000,00	96 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	2 760,00	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	530 268,38	7 971,00	93 000,00	93 000,00
21351	Bâtiments publics	99 088,08	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	3 630,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
21572	Matériel technique scolaire	4 780,80	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	24 392,04	0,00	2 000,00	2 000,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	1 997,20	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 244,43	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	330 292,86	1 781,40	15 000,00	15 000,00
2313	Constructions	330 292,86	1 781,40	15 000,00	15 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-122 752,40
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 106
LIBELLE : AMENAGEMENT EQUIPEMENTS SPORTIFS/CULTURELS/LOISIRS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		2 660 078,93	a 123 396,20	219 000,00	b 219 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	688 269,20	31 312,20	22 500,00	22 500,00
2031	Frais d'études	685 461,20	31 312,20	22 500,00	22 500,00
2033	Frais d'insertion	2 808,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	652 479,65	49 696,68	196 500,00	196 500,00
2128	Autres agencements et aménagements	7 468,80	0,00	0,00	0,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	454 474,54	49 008,54	163 440,00	163 440,00
21318	Autres bâtiments publics	867,00	0,00	23 000,00	23 000,00
21351	Bâtiments publics	48 711,11	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	91 296,09	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	18 523,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	8 602,10	688,14	1 000,00	1 000,00
215741	Inst., mat., outill. cantines scolaires	1 582,80	0,00	2 000,00	2 000,00
21578	Autre matériel technique	0,00	0,00	1 200,00	1 200,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	5 018,40	0,00	300,00	300,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	5 053,20	0,00	1 000,00	1 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	10 882,61	0,00	4 560,00	4 560,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 319 330,08	42 387,32	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	498,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 214 757,43	42 387,32	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	61 015,05	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	43 059,60	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-342 396,20
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 107
LIBELLE : AMENAGEMENT AUTRES BATIMENTS COMMUNAUX
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		928 546,76	a 0,00	63 620,00	b 63 620,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	24 048,00	0,00	3 400,00	3 400,00
2031	Frais d'études	24 048,00	0,00	2 500,00	2 500,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	900,00	900,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	729 500,33	0,00	50 220,00	50 220,00
21311	Bâtiments administratifs	265 871,16	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	135 065,66	0,00	47 000,00	47 000,00
21351	Bâtiments publics	88 696,94	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	171 193,02	0,00	0,00	0,00
21533	Réseaux câblés	1 800,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	52 416,00	0,00	1 000,00	1 000,00
21578	Autre matériel technique	0,00	0,00	2 220,00	2 220,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	3 539,21	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	10 918,34	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	174 998,43	0,00	10 000,00	10 000,00
2313	Constructions	174 998,43	0,00	10 000,00	10 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		1 878,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	1 878,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 878,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-63 620,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 108
LIBELLE : AMENAGEMENT URBAIN TOURISTIQUE ET D'ENVIRONNEMENT
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		582 058,76	a	18 922,74	b	343 500,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	2 500,00		2 500,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	2 500,00		2 500,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	266 110,14	625,12	301 000,00		301 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	5 676,23	0,00	0,00		0,00
2128	Autres agencements et aménagements	51 667,20	0,00	20 000,00		20 000,00
21313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux	0,00	0,00	224 000,00		224 000,00
21316	Equipements du cimetière	87 439,68	0,00	40 000,00		40 000,00
21318	Autres bâtiments publics	5 211,92	0,00	11 000,00		11 000,00
2138	Autres constructions	1 227,60	0,00	0,00		0,00
2152	Installations de voirie	113 550,25	0,00	5 000,00		5 000,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	1 337,26	625,12	1 000,00		1 000,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	315 948,62	18 297,62	40 000,00		40 000,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	47 209,94	0,00	0,00		0,00
2313	Constructions	137 345,80	18 297,62	40 000,00		40 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	131 392,88	0,00	0,00		0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-362 422,74
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 109
LIBELLE : RESEAUX ECLAIRAGE PUBLIC
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		774 311,18	a	7 818,46	b	200 900,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	900,00		900,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	900,00		900,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	594 999,74	7 818,46	200 000,00	200 000,00	200 000,00
21534	Réseaux d'électrification	469 718,57	4 637,64	0,00		0,00
21538	Autres réseaux	125 281,17	3 180,82	200 000,00		200 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	179 311,44	0,00	0,00		0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	179 311,44	0,00	0,00		0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-208 718,46
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 110
LIBELLE : EQUIPEMENTS ET OUTILLAGES TECHNIQUES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		650 825,66	a 0,00	96 614,42	b 96 614,42
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	650 825,66	0,00	96 614,42	96 614,42
2152	Installations de voirie	55 760,54	0,00	0,00	0,00
21561	Matériel roulant	13 848,94	0,00	36 000,00	36 000,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	1 797,94	0,00	1 250,00	1 250,00
215731	Matériel roulant	35 000,00	0,00	0,00	0,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	29 681,26	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	1 224,00	0,00	5 000,00	5 000,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	107 038,56	0,00	7 000,00	7 000,00
21828	Autres matériels de transport	289 961,12	0,00	23 000,00	23 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	55 719,31	0,00	11 400,00	11 400,00
2188	Autres immobilisations corporelles	60 793,99	0,00	12 964,42	12 964,42
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		6 000,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	6 000,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	6 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-96 614,42
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 111
LIBELLE : LOGICIELS, MATERIELS INFORMATIQUES SCES MUNICIPAUX
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		331 270,90	a	228,00	b	29 180,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	96 471,73	0,00	0,00		0,00
2051	Concessions, droits similaires	96 471,73	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	234 799,17	228,00	29 180,00		29 180,00
21838	Autre matériel informatique	227 986,52	228,00	27 380,00		27 380,00
2185	Matériel de téléphonie	4 324,36	0,00	1 500,00		1 500,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 488,29	0,00	300,00		300,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-29 408,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 112
LIBELLE : LOGICIELS ET MATERIELS INFORMATIQUES DES ECOLES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		126 974,00	a	12 480,00	b
			0,00		12 480,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	176,88		0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	176,88		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	126 797,12		12 480,00	12 480,00
21831	Matériel informatique scolaire	126 633,44		12 480,00	12 480,00
2185	Matériel de téléphonie	163,68		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
			0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00		0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-12 480,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 113
LIBELLE : MATERIELS ET MOBILIERS DES EQUIPEMENTS SCOLAIRES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		255 616,16	a	2 025,60	b	35 110,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	900,00		900,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	900,00		900,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	255 616,16	2 025,60	34 210,00		34 210,00
215741	Inst., mat., outil. cantines scolaires	7 430,88	2 025,60	25 000,00		25 000,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	76 265,97	0,00	7 200,00		7 200,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	9 616,54	0,00	0,00		0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	162 302,77	0,00	2 010,00		2 010,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-37 135,60
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 114
LIBELLE : MATERIELS ET MOBILIERS SPORTIFS/CULTURELS/LOISIRS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		147 958,56	a	19 000,00	b
			0,00	19 000,00	19 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	147 958,56	0,00	19 000,00	19 000,00
21578	Autre matériel technique	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	14 867,67	0,00	2 000,00	2 000,00
21621	Biens sous-jacents	1 500,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	48 616,64	0,00	6 000,00	6 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	82 974,25	0,00	6 000,00	6 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
			0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-19 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		5 225 374,24	256 000,00	2 408 856,69	2 408 856,69	2 664 856,69
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	743 000,00	256 000,00	215 000,00	215 000,00	471 000,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	487 000,00	243 500,00	175 000,00	175 000,00	418 500,00
1323	Subv. non transf. Départements	256 000,00	12 500,00	40 000,00	40 000,00	52 500,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		743 000,00	256 000,00	215 000,00	215 000,00	471 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	244 374,24	0,00	548 356,69	548 356,69	548 356,69
10222	FCTVA	194 374,24	0,00	398 356,69	398 356,69	398 356,69
10226	Taxe d'aménagement	50 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00
Total des recettes financières		244 374,24	0,00	555 856,69	555 856,69	555 856,69
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		987 374,24	256 000,00	770 856,69	770 856,69	1 026 856,69

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
021	Virement de la section de fonctionnement	150 000,00		150 000,00	150 000,00	150 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	598 000,00		538 000,00	538 000,00	538 000,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	0,00		0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	5 760,00		7 950,00	7 950,00	7 950,00
28031	Frais d'études	157 080,00		159 100,00	159 100,00	159 100,00
28033	Frais d'insertion	5 910,00		8 400,00	8 400,00	8 400,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	4 170,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
2804422	Sub nat privé - Bât. et installations	650,00		650,00	650,00	650,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	4 560,00		300,00	300,00	300,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	2 150,00		2 340,00	2 340,00	2 340,00
28128	Autres aménagements de terrains	49 420,00		58 070,00	58 070,00	58 070,00
281321	Immeubles de rapport	4 880,00		4 900,00	4 900,00	4 900,00
281351	Bâtiments publics	22 920,00		22 200,00	22 200,00	22 200,00
28152	Installations de voirie	29 060,00		32 550,00	32 550,00	32 550,00
281561	Matériel roulant	1 400,00		6 600,00	6 600,00	6 600,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	30 790,00		31 150,00	31 150,00	31 150,00
281572	Matériel technique scolaire	100,00		600,00	600,00	600,00
2815731	Matériel roulant	4 380,00		4 400,00	4 400,00	4 400,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	4 140,00		4 200,00	4 200,00	4 200,00
2815741	Inst., mat., outil. cantines scolaires	200,00		4 200,00	4 200,00	4 200,00
281578	Autre matériel technique	200,00		1 600,00	1 600,00	1 600,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	35 150,00		31 000,00	31 000,00	31 000,00
281828	Autres matériels de transport	43 080,00		35 750,00	35 750,00	35 750,00
281831	Matériel informatique scolaire	32 930,00		8 300,00	8 300,00	8 300,00
281838	Autre matériel informatique	47 240,00		19 810,00	19 810,00	19 810,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	9 550,00		13 680,00	13 680,00	13 680,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	15 220,00		17 400,00	17 400,00	17 400,00
28185	Matériel de téléphonie	700,00		950,00	950,00	950,00
28188	Autres immo. corporelles	86 360,00		58 900,00	58 900,00	58 900,00
041	Opérations patrimoniales (9)	3 490 000,00		950 000,00	950 000,00	950 000,00
1021	Dotation	335 000,00		0,00	0,00	0,00
10251	Dons et legs en capital	0,00		1 700,00	1 700,00	1 700,00
2031	Frais d'études	1 500,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
2111	Terrains nus	1 290 000,00		0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	74 000,00		0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	63 000,00		0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	64 000,00		0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	221 000,00		320 000,00	320 000,00	320 000,00
21351	Bâtiments publics	3 900,00		0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
2138	Autres constructions	1 379 000,00		0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	14 200,00		0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	1 300,00		0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	43 100,00		48 300,00	48 300,00	48 300,00
2764	Créances/particuliers, pers. droit privé	0,00		380 000,00	380 000,00	380 000,00
Total des recettes d'ordre		4 238 000,00		1 638 000,00	1 638 000,00	1 638 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		10 100 000,00	0,00	0,00	10 204 000,00	10 204 000,00	0,00	10 204 000,00	10 204 000,00
011	Charges à caractère général (3)	2 391 860,00	0,00	0,00	2 455 400,00	2 455 400,00	0,00	2 455 400,00	2 455 400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	5 850 000,00	0,00		5 900 000,00	5 900 000,00		5 900 000,00	5 900 000,00
014	Atténuations de produits	186 600,00	0,00		301 000,00	301 000,00		301 000,00	301 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	726 300,00	0,00	0,00	716 930,00	716 930,00	0,00	716 930,00	716 930,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		9 154 760,00	0,00	0,00	9 373 330,00	9 373 330,00	0,00	9 373 330,00	9 373 330,00
66	Charges financières	129 400,00	0,00		101 500,00	101 500,00		101 500,00	101 500,00
67	Charges spécifiques (3)	39 100,00	0,00		38 800,00	38 800,00		38 800,00	38 800,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	28 740,00			2 370,00	2 370,00		2 370,00	2 370,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		197 240,00	0,00	0,00	142 670,00	142 670,00		142 670,00	142 670,00
Total des dépenses réelles		9 352 000,00	0,00	0,00	9 516 000,00	9 516 000,00	0,00	9 516 000,00	9 516 000,00
023	Virement à la section d'investissement	150 000,00			150 000,00	150 000,00		150 000,00	150 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	598 000,00			538 000,00	538 000,00		538 000,00	538 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		748 000,00			688 000,00	688 000,00		688 000,00	688 000,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses de fonctionnement cumulées									10 204 000,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		9 186 296,42	0,00	9 141 182,77	9 141 182,77	9 141 182,77
013	Atténuations de charges (2)	15 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 011 940,00	0,00	1 071 560,00	1 071 560,00	1 071 560,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	772 630,00	0,00	765 820,00	765 820,00	765 820,00
731	Fiscalité locale	6 553 300,00	0,00	6 565 500,00	6 565 500,00	6 565 500,00
74	Dotations et participations (2)	668 160,00	0,00	568 760,00	568 760,00	568 760,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	67 300,00	0,00	73 570,00	73 570,00	73 570,00
Total des recettes de gestion des services		9 088 330,00	0,00	9 075 210,00	9 075 210,00	9 075 210,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	526,42	0,00	152,77	152,77	152,77
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	8 720,00	8 720,00	8 720,00
Total des recettes financières		526,42	0,00	8 872,77	8 872,77	8 872,77
Total des recettes réelles		9 088 856,42	0,00	9 084 082,77	9 084 082,77	9 084 082,77
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	97 440,00	0,00	57 100,00	57 100,00	57 100,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		97 440,00	0,00	57 100,00	57 100,00	57 100,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	1 062 817,23
--	---------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	10 204 000,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		10 100 000,00	0,00	0,00	10 204 000,00	10 204 000,00	0,00	10 204 000,00	10 204 000,00
011	Charges à caractère général (4)	2 391 860,00	0,00	0,00	2 455 400,00	2 455 400,00	0,00	2 455 400,00	2 455 400,00
6042	Achats de prestations de services	36 900,00	0,00		29 440,00	29 440,00	0,00	29 440,00	29 440,00
60611	Eau et assainissement	72 000,00	0,00		73 000,00	73 000,00	0,00	73 000,00	73 000,00
60612	Energie - Electricité	345 400,00	0,00		368 720,00	368 720,00	0,00	368 720,00	368 720,00
60622	Carburants	30 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
60623	Alimentation	353 080,00	0,00		383 210,00	383 210,00	0,00	383 210,00	383 210,00
60624	Produits de traitement	3 300,00	0,00		6 300,00	6 300,00	0,00	6 300,00	6 300,00
60628	Autres fournitures non stockées	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
60631	Fournitures d'entretien	39 480,00	0,00		32 500,00	32 500,00	0,00	32 500,00	32 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	110 250,00	0,00		112 285,00	112 285,00	0,00	112 285,00	112 285,00
60633	Fournitures de voirie	5 200,00	0,00		3 200,00	3 200,00	0,00	3 200,00	3 200,00
60636	Habillement et vêtements de travail	11 920,00	0,00		13 800,00	13 800,00	0,00	13 800,00	13 800,00
6064	Fournitures administratives	10 020,00	0,00		8 850,00	8 850,00	0,00	8 850,00	8 850,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	20 560,00	0,00		21 200,00	21 200,00	0,00	21 200,00	21 200,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	2 500,00	0,00		2 700,00	2 700,00	0,00	2 700,00	2 700,00
6067	Fournitures scolaires	39 040,00	0,00		37 750,00	37 750,00	0,00	37 750,00	37 750,00
6068	Autres matières et fournitures	31 890,00	0,00		32 460,00	32 460,00	0,00	32 460,00	32 460,00
611	Contrats de prestations de services	21 750,00	0,00		26 820,00	26 820,00	0,00	26 820,00	26 820,00
6132	Locations immobilières	36 350,00	0,00		36 350,00	36 350,00	0,00	36 350,00	36 350,00
61351	Matériel roulant	36 400,00	0,00		54 000,00	54 000,00	0,00	54 000,00	54 000,00
61358	Autres	56 120,00	0,00		76 710,00	76 710,00	0,00	76 710,00	76 710,00
614	Charges locatives et de copropriété	9 600,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
61521	Entretien terrains	60 800,00	0,00		55 500,00	55 500,00	0,00	55 500,00	55 500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	150 160,00	0,00		172 700,00	172 700,00	0,00	172 700,00	172 700,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	5 200,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
615231	Entretien, réparations voiries	138 800,00	0,00		160 000,00	160 000,00	0,00	160 000,00	160 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	49 600,00	0,00		60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
61551	Entretien matériel roulant	40 980,00	0,00		34 500,00	34 500,00	0,00	34 500,00	34 500,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
61558	Entretien autres biens mobiliers	25 320,00	0,00		22 750,00	22 750,00	0,00	22 750,00	22 750,00
6156	Maintenance	149 940,00	0,00		161 780,00	161 780,00	0,00	161 780,00	161 780,00
6161	Multirisques	29 640,00	0,00		28 640,00	28 640,00	0,00	28 640,00	28 640,00
6168	Autres primes d'assurance	25 500,00	0,00		25 810,00	25 810,00	0,00	25 810,00	25 810,00
617	Etudes et recherches	47 700,00	0,00		39 200,00	39 200,00	0,00	39 200,00	39 200,00
6182	Documentation générale et technique	6 030,00	0,00		6 080,00	6 080,00	0,00	6 080,00	6 080,00
6184	Versements à des organismes de formation	34 700,00	0,00		30 730,00	30 730,00	0,00	30 730,00	30 730,00
6188	Autres frais divers	6 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
62268	Autres honoraires, conseils	5 640,00	0,00		5 900,00	5 900,00	0,00	5 900,00	5 900,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	22 460,00	0,00		16 200,00	16 200,00	0,00	16 200,00	16 200,00
6228	Divers	1 800,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	24 500,00	0,00		18 300,00	18 300,00	0,00	18 300,00	18 300,00
6232	Fêtes et cérémonies	35 710,00	0,00		43 620,00	43 620,00	0,00	43 620,00	43 620,00
6234	Réceptions	6 810,00	0,00		6 200,00	6 200,00	0,00	6 200,00	6 200,00
6236	Catalogues et imprimés	16 560,00	0,00		18 220,00	18 220,00	0,00	18 220,00	18 220,00
6238	Divers	6 550,00	0,00		29 300,00	29 300,00	0,00	29 300,00	29 300,00
6241	Transports de biens	4 500,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
6245	Transports de personnes extérieures	17 600,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	6 800,00	0,00		800,00	800,00	0,00	800,00	800,00
6261	Frais d'affranchissement	10 790,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6262	Frais de télécommunications	56 620,00	0,00		44 510,00	44 510,00	0,00	44 510,00	44 510,00
627	Services bancaires et assimilés	3 580,00	0,00		4 600,00	4 600,00	0,00	4 600,00	4 600,00
6281	Concours divers (cotisations)	7 150,00	0,00		7 140,00	7 140,00	0,00	7 140,00	7 140,00
6282	Frais de gardiennage	7 100,00	0,00		3 200,00	3 200,00	0,00	3 200,00	3 200,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	23 650,00	0,00		3 630,00	3 630,00	0,00	3 630,00	3 630,00
6288	Autres services extérieurs	58 160,00	0,00		21 145,00	21 145,00	0,00	21 145,00	21 145,00
63512	Taxes foncières	22 050,00	0,00		19 000,00	19 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00
63513	Autres impôts locaux	9 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	100,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	600,00	0,00		650,00	650,00	0,00	650,00	650,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	5 850 000,00	0,00		5 900 000,00	5 900 000,00		5 900 000,00	5 900 000,00
6218	Autre personnel extérieur	1 100,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6331	Versement mobilité	52 600,00	0,00		54 850,00	54 850,00		54 850,00	54 850,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	15 800,00	0,00		15 810,00	15 810,00		15 810,00	15 810,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	72 400,00	0,00		75 590,00	75 590,00		75 590,00	75 590,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 600,00	0,00		1 810,00	1 810,00		1 810,00	1 810,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 562 700,00	0,00		2 398 320,00	2 398 320,00		2 398 320,00	2 398 320,00
64112	SFT, indemnité de résidence	54 000,00	0,00		49 820,00	49 820,00		49 820,00	49 820,00
64113	NBI	32 000,00	0,00		31 690,00	31 690,00		31 690,00	31 690,00
64118	Autres indemnités	829 400,00	0,00		942 570,00	942 570,00		942 570,00	942 570,00
64131	Rémunérations	391 600,00	0,00		378 780,00	378 780,00		378 780,00	378 780,00
64132	SFT, indemnité de résidence	17 100,00	0,00		20 140,00	20 140,00		20 140,00	20 140,00
64138	Primes et autres indemnités	74 600,00	0,00		106 230,00	106 230,00		106 230,00	106 230,00
64168	Autres emplois aidés	29 200,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	10 100,00	0,00		3 970,00	3 970,00		3 970,00	3 970,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	526 800,00	0,00		577 490,00	577 490,00		577 490,00	577 490,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	953 200,00	0,00		1 030 760,00	1 030 760,00		1 030 760,00	1 030 760,00
6454	Cotisations à l'assurance chômage	19 700,00	0,00		24 170,00	24 170,00		24 170,00	24 170,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	105 500,00	0,00		83 000,00	83 000,00		83 000,00	83 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	8 000,00	0,00		8 870,00	8 870,00		8 870,00	8 870,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	10 400,00	0,00		43 440,00	43 440,00		43 440,00	43 440,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	17 900,00	0,00		15 690,00	15 690,00		15 690,00	15 690,00
6478	Autres charges sociales diverses	64 300,00	0,00		37 000,00	37 000,00		37 000,00	37 000,00
014	Atténuations de produits	186 600,00	0,00		301 000,00	301 000,00		301 000,00	301 000,00
7391118	Autres restit. dégrèv./contrib. directes	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00
739115	Prél contrib redress finances publiques	47 600,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
739116	Prél. article 55 de la loi SRU	38 600,00	0,00		190 000,00	190 000,00		190 000,00	190 000,00
739218	Autres prél./revers. fisc. coll. locales	6 400,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	90 000,00	0,00		105 000,00	105 000,00		105 000,00	105 000,00
7398	Revers., restitutions et prél. divers	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	726 300,00	0,00	0,00	716 930,00	716 930,00	0,00	716 930,00	716 930,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL
			I						II
65132	Prix	200,00	0,00		400,00	400,00	0,00	400,00	400,00
6525	Frais d'inhumation	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
65311	Indemnités de fonction	115 000,00	0,00		115 000,00	115 000,00	0,00	115 000,00	115 000,00
65313	Cotisations de retraite	9 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	7 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
65315	Formation	13 500,00	0,00		15 780,00	15 780,00	0,00	15 780,00	15 780,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	80,00	0,00		80,00	80,00	0,00	80,00	80,00
6541	Créances admises en non-valeur	870,00	0,00		780,00	780,00	0,00	780,00	780,00
6542	Créances éteintes	210,00	0,00		850,00	850,00	0,00	850,00	850,00
6553	Service d'incendie	62 400,00	0,00		62 900,00	62 900,00	0,00	62 900,00	62 900,00
65568	Autres contributions	600,00	0,00		600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	41 700,00	0,00		37 800,00	37 800,00	0,00	37 800,00	37 800,00
657348	Subv. fonct. autres communes	9 100,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	203 000,00	0,00		205 000,00	205 000,00	0,00	205 000,00	205 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	168 550,00	0,00		168 030,00	168 030,00	0,00	168 030,00	168 030,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	3 800,00	0,00		3 800,00	3 800,00	0,00	3 800,00	3 800,00
65818	Autres	54 190,00	0,00		43 510,00	43 510,00	0,00	43 510,00	43 510,00
65888	Autres	34 100,00	0,00		38 400,00	38 400,00	0,00	38 400,00	38 400,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		9 154 760,00	0,00	0,00	9 373 330,00	9 373 330,00	0,00	9 373 330,00	9 373 330,00
66	Charges financières	129 400,00	0,00		101 500,00	101 500,00		101 500,00	101 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	144 000,00	0,00		115 000,00	115 000,00		115 000,00	115 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-19 600,00	0,00		-18 500,00	-18 500,00		-18 500,00	-18 500,00
6688	Autres	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
67	Charges spécifiques (4)	39 100,00	0,00		38 800,00	38 800,00		38 800,00	38 800,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	39 100,00	0,00		38 800,00	38 800,00		38 800,00	38 800,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	28 740,00			2 370,00	2 370,00		2 370,00	2 370,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	28 740,00			2 370,00	2 370,00		2 370,00	2 370,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des charges financières et spécifiques		197 240,00	0,00	0,00	142 670,00	142 670,00		142 670,00	142 670,00
Total des dépenses réelles		9 352 000,00	0,00	0,00	9 516 000,00	9 516 000,00	0,00	9 516 000,00	9 516 000,00
023	Virement à la section d'investissement	150 000,00			150 000,00	150 000,00		150 000,00	150 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	598 000,00			538 000,00	538 000,00		538 000,00	538 000,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	598 000,00			538 000,00	538 000,00		538 000,00	538 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		748 000,00			688 000,00	688 000,00		688 000,00	688 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	35 557,42
Montant des ICNE de l'exercice N-1	53 988,41
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-18 500,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		9 186 296,42	0,00	9 141 182,77	9 141 182,77	9 141 182,77
013	Atténuations de charges (3)	15 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	15 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 011 940,00	0,00	1 071 560,00	1 071 560,00	1 071 560,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	11 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00
70323	Red. occupation dom. public	8 450,00	0,00	12 860,00	12 860,00	12 860,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	10 510,00	0,00	11 450,00	11 450,00	11 450,00
7062	Redevances services à caractère culturel	25 700,00	0,00	22 900,00	22 900,00	22 900,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	400 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
706888	Autres	140,00	0,00	280,00	280,00	280,00
7078	Autres marchandises	9 000,00	0,00	7 470,00	7 470,00	7 470,00
7081	Services exploités intérêt du personnel	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
70843	Mise à dispo personnel CCAS/CIAS	194 000,00	0,00	241 800,00	241 800,00	241 800,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	158 810,00	0,00	170 000,00	170 000,00	170 000,00
70873	Remb. frais par le CCAS/CIAS	10 800,00	0,00	10 800,00	10 800,00	10 800,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	169 530,00	0,00	169 700,00	169 700,00	169 700,00
70878	Remb. frais par des tiers	8 000,00	0,00	5 300,00	5 300,00	5 300,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	772 630,00	0,00	765 820,00	765 820,00	765 820,00
73211	Attribution de compensation	630 950,00	0,00	630 950,00	630 950,00	630 950,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	96 800,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
73221	FNGIR	44 880,00	0,00	44 870,00	44 870,00	44 870,00
731	Fiscalité locale	6 553 300,00	0,00	6 565 500,00	6 565 500,00	6 565 500,00
73111	Impôts directs locaux	5 831 100,00	0,00	5 845 700,00	5 845 700,00	5 845 700,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	415 000,00	0,00	430 000,00	430 000,00	430 000,00
73141	Accise sur l'électricité	270 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
73154	Droits de place	5 000,00	0,00	4 800,00	4 800,00	4 800,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
731721	Taxe de séjour	32 200,00	0,00	33 000,00	33 000,00	33 000,00
731722	Taxe additionnelle à la taxe de séjour	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
74	Dotations et participations (3)	668 160,00	0,00	568 760,00	568 760,00	568 760,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	303 000,00	0,00	216 000,00	216 000,00	216 000,00
741121	DSR des communes	131 310,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	15 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	17 500,00	17 500,00	17 500,00
74741	Participation communes membres du GFP	26 800,00	0,00	23 500,00	23 500,00	23 500,00
74748	Participation autres communes	1 050,00	0,00	1 050,00	1 050,00	1 050,00
747888	Autres	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
74888	Autres	169 000,00	0,00	143 710,00	143 710,00	143 710,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	67 300,00	0,00	73 570,00	73 570,00	73 570,00
752	Revenus des immeubles	67 300,00	0,00	73 570,00	73 570,00	73 570,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		9 088 330,00	0,00	9 075 210,00	9 075 210,00	9 075 210,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	526,42	0,00	152,77	152,77	152,77
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	526,42	0,00	152,77	152,77	152,77
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		8 720,00	8 720,00	8 720,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	0,00		0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00		8 720,00	8 720,00	8 720,00
Total des recettes réelles		9 088 856,42	0,00	9 084 082,77	9 084 082,77	9 084 082,77
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	97 440,00		57 100,00	57 100,00	57 100,00
722	Immobilisations corporelles	70 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	27 440,00		7 100,00	7 100,00	7 100,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		97 440,00		57 100,00	57 100,00	57 100,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00

Montant net	0,00
-------------	------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		411 300,00	569 184,42	0,00	44 590,00	165 960,00	255 470,00	27 000,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	411 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	5 900,00	0,00	0,00	2 900,00	22 500,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	553 284,42	0,00	44 590,00	148 060,00	192 970,00	27 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	10 000,00	0,00	0,00	15 000,00	40 000,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		950 156,69	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	7 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	942 656,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		332 600,00	0,00	468 000,00	113 000,00		2 387 104,42
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 000,00	0,00	0,00	0,00		10 000,00
13	Subventions d'investissement	3 300,00	0,00	0,00	0,00		3 300,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		411 300,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	32 300,00	0,00	0,00	5 900,00		69 500,00
204	Subventions d'équipement versées	7 000,00	0,00	0,00	0,00		7 000,00
21	Immobilisations corporelles	200 000,00	0,00	168 000,00	107 100,00		1 441 004,42
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	300 000,00	0,00		365 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	80 000,00	0,00	0,00	0,00		80 000,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		225 000,00	0,00	0,00	40 000,00		1 315 156,69
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		7 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	150 000,00	0,00	0,00	0,00		1 092 656,69
13	Subventions d'investissement	75 000,00	0,00	0,00	40 000,00		215 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		411 300,00
164	Emprunts auprès des états financiers	408 000,00
168	Autres emprunts et dettes assimilées	3 300,00
RECETTES		950 156,69
024	Produits des cessions d'immobilisations	7 500,00
102	Dotations et fonds d'investissement	398 356,69
106	Réserves	544 300,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

VILLE PEYMEINADE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		408 500,00	3 705 185,00	0,00	552 070,00	2 385 270,00	726 145,00	447 305,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	837 385,00	0,00	41 065,00	754 960,00	282 915,00	7 220,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	2 616 790,00	0,00	426 670,00	1 568 840,00	328 280,00	204 550,00	0,00
014	Atténuations de produits	299 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 630,00	213 510,00	0,00	84 335,00	60 170,00	114 950,00	235 535,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	101 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	37 500,00	0,00	0,00	1 300,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	2 370,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		7 806 102,77	80 820,00	0,00	280,00	545 050,00	25 400,00	422 600,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	21 820,00	0,00	280,00	510 000,00	25 400,00	422 600,00	0,00
73	Impôts et taxes	765 820,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	6 525 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	505 710,00	28 000,00	0,00	0,00	35 050,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	152,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	8 720,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	687 775,00	9 025,00	419 150,00	175 575,00		9 516 000,00
011	Charges à caractère général	0,00	280 075,00	7 025,00	69 180,00	175 575,00		2 455 400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	407 100,00	0,00	347 770,00	0,00		5 900 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00		301 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	600,00	0,00	2 200,00	0,00		716 930,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		101 500,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		38 800,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 370,00
RECETTES		0,00	83 870,00	44 800,00	69 700,00	5 460,00		9 084 082,77
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		30 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	11 300,00	5 000,00	69 700,00	5 460,00		1 071 560,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		765 820,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	39 800,00	0,00	0,00		6 565 500,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		568 760,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	72 570,00	0,00	0,00	0,00		73 570,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		152,77
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		8 720,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		408 500,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	1 630,00
658	Charges diverses de gestion courante	4 000,00
661	Charges d'intérêts	96 500,00
668	Autres charges financières	5 000,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	2 370,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	299 000,00
RECETTES		7 806 102,77
731	Fiscalité locale	6 525 700,00
732	Fiscalité reversée	765 820,00
741	D.G.F.	336 000,00
744	FCTVA	25 000,00
748	Autres attributions et participations	144 710,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	152,77
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou	8 720,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					6 515 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					6 515 000,00									
1236432 (2012-01)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	03/12/2012	30/04/2013	01/01/2014	600 000,00	F	FIXE	3,920	3,925		A	P	O	A-1
2007.190 (2007/01)	CAISSE EPARGNE ET DE PREVOYANCE COTE D'AZUR	15/11/2007	15/12/2007	25/12/2007	365 000,00	F	FIXE	4,840	4,840		A	P	O	A-1
2011-119/A1011616 (2011-01)	CAISSE EPARGNE ET DE PREVOYANCE COTE D'AZUR	26/11/2011	03/01/2012	25/05/2013	1 300 000,00	F	FIXE	4,560	4,581		A	P	O	A-1
4240-5021176 (2013-01)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19/12/2013	01/04/2014	01/02/2015	2 250 000,00	V	LIVRETA	2,250	2,622		A	C	O	A-1
AGENCE FRANCE LOCALE (AFL3958)	AGENCE FRANCE LOCALE	27/11/2024	09/12/2024	20/03/2025	1 800 000,00	F	FIXE	3,190	3,276		T	C	N	A-1
MON281767 (2013-02)	BANQUE POSTALE	24/12/2013	06/02/2014	01/06/2014	200 000,00	F	FIXE	3,460	3,547		T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					64 628,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					64 628,00									
V8/2012 (2013-03)	CARSAT	12/11/2012	31/12/2013	31/10/2014	64 628,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					6 579 628,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		3 385 287,13					407 709,98	114 339,98	0,00	35 557,42
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 385 287,13					407 709,98	114 339,98	0,00	35 557,42
1236432 (2012-01)	N	0,00	A-1	149 146,75	2,00	F	FIXE	3,920	47 816,67	5 846,55	0,00	3 972,14
2007.190 (2007/01)	N	0,00	A-1	25 382,74	0,15	F	FIXE	4,840	25 382,74	1 228,52	0,00	0,00
2011-119/A1011616 (2011-01)	N	0,00	A-1	227 424,15	1,40	F	FIXE	4,560	111 177,25	10 370,54	0,00	3 209,58
4240-5021176 (2013-01)	N	0,00	A-1	1 260 000,00	13,08	V	LIVRETA	3,400	90 000,00	42 840,00	0,00	26 765,75
AGENCE FRANCE LOCALE (AFL3958)	N	0,00	A-1	1 680 000,00	13,97	F	FIXE	3,190	120 000,00	52 728,04	0,00	1 520,57
MON281767 (2013-02)	N	0,00	A-1	43 333,49	3,17	F	FIXE	3,460	13 333,32	1 326,33	0,00	89,38
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		25 848,00					3 231,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		25 848,00					3 231,00	0,00	0,00	0,00
V8/2012 (2013-03)	N	0,00	A-1	25 848,00	7,83	F	FIXE	0,000	3 231,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		3 411 135,13					410 940,98	114 339,98	0,00	35 557,42

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

B.1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque de taux le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	7	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 411 135,13	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000.00 €		2025-12-10
	Catégories de biens amortis		
L	21568-AUTRE MAT INCENDIE	8	10/12/2025
L	2033 - FRAIS D'INSERTION	5	10/12/2025
L	20421 - BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	5	10/12/2025
L	20422 - 20422 BATIMENTS ET INSTALLATIONS	15	10/12/2025
L	20423 - PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTERET	30	10/12/2025
L	2132-IMMEUBLE DE RAPPORT	30	10/12/2025
L	21321- immeuble de rapport	30	10/12/2025
L	21351 - BATIMENTS PUBLICS	15	10/12/2025
L	21352 - BATIMENTS PRIVES	15	10/12/2025
L	21561 - MATERIEL ROULANT	5	10/12/2025
L	215731 - MATERIEL ROULANT VOIRIE	8	10/12/2025
L	215738 - AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	5	10/12/2025
L	215741 - INST MAT OUTILL DES CANTINES SCOLAIRES	10	10/12/2025
L	2181 - INSTALL. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAG	15	10/12/2025
L	21828 - AUTRES MATERIEL DE TRANSPORT	5	10/12/2025
L	21828 - AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT CAMIONS	8	10/12/2025
L	21831 - MATERIEL INFORMATIQUE SCOLAIRE	3	10/12/2025
L	21838 - AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	3	10/12/2025
L	21841 - MATERIEL DE BUREAU SCOLAIRES	5	10/12/2025
L	21841 - MOBILIERS SCOLAIRES	10	10/12/2025
L	21848 - AUTRES MATERIELS DE BUREAU	5	10/12/2025
L	21884 - AUTRES MOBILIERS	10	10/12/2025
L	21848 - COFFRE FORT	30	10/12/2025
L	2185 - MAT DE TELEPHONIE	5	10/12/2025
L	2188 - BATIMENTS LEGERS ET ABRIS	10	10/12/2025
L	2188 - EQUIPEMENTS GARAGES ET ATELIERS	10	10/12/2025
L	2188 - APPAREILS DE LABORATOIRE	10	10/12/2025
L	2158 MAT OUTILLAGES TECHNIQUES	8	10/12/2025
L	2121 - PLANTATIONS	15	10/12/2025
L	21578 - AUTRE MATERIEL TECHNIQUE	5	10/12/2025

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	202 - DOC URBANISME	10	10/12/2025
L	2031 - ETUDES NON SUIVIS DE REALISATION	5	10/12/2025
L	2033 - INSERTIONS NON SUIVIS REALISATION	5	10/12/2025
L	2032 - FRAIS RECHERCHE/ DEVELOPPEMENT	5	10/12/2025
L	2158 - MAT OUTILLAGES TECHNIQUES	8	10/12/2025
L	2188 - MAT CLASSIQUES	8	10/12/2025
L	2051 - LICENCES	2	10/12/2025
L	2188 - COFFRE FORT	10	10/12/2025
L	2158 - INSTALLAT° APPAREILS CHAUFFAGE	8	10/12/2025
L	2158 - APPAREI LEVAGE ASCENSEURS	8	10/12/2025
L	2158 - EQUIP GARAGES ATELIERS	8	10/12/2025
L	2158 - EQUIPEMENTS DES CUISINES	8	10/12/2025
L	2188 - EQUIPEMENTS SPORTIFS	10	10/12/2025
L	2152 - INSTALLAT° DE LA VOIRIE	20	10/12/2025
L	2128 - AUTRES AGENC AMENA TERRAINS	20	10/12/2025
L	2188 - MATERIEL DE CUISINE	10	10/12/2025
L	2157 - MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	5	10/12/2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	2 370,00		33 402,00	35 772,00	8 720,00	27 052,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	2 370,00		33 402,00	35 772,00	8 720,00	27 052,00
Créances douteuses chez le trésorier	0,00	03/04/2024	4 662,00	4 662,00	4 662,00	0,00
Créances douteuses chez le trésorier	0,00	09/04/2025	28 740,00	28 740,00	4 058,00	24 682,00
Créances douteuses chez le trésorier	2 370,00	28/04/2026	0,00	2 370,00	0,00	2 370,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	2 370,00		33 402,00	35 772,00	8 720,00	27 052,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	2 370,00		33 402,00	35 772,00	8 720,00	27 052,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
------------------------	-------	--	-------	---	---	--------------------------------

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	17 007 125,31	13 238 044,43	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					585 000,00	179 591,74										1 221,22	35 433,17	
REGIE DES EAUX	2011	P	Régie des eaux du canal Belletrud - Construction du siège	CREDIT AGRICOLE	585 000,00	179 591,74	4,55	A	F	FIXE	3,902	F	FIXE	0,680	A-1	1 221,22	35 433,17	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					16 422 125,31	13 058 452,69										435 909,29	241 899,62	
3F SUD SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE	2000	P	3F SUD SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE	Caisse des Dépôts et Consignations	586 977,50	169 988,04	7,83	A	V	LIVRETA	2,632	V	LIVRETA	2,400	A-1	4 079,71	20 543,61	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
3F SUD SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE	2013	P	3F SUD SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE	Caisse des Dépôts et Consignations	5 353 856,00	4 590 082,08	29,25	A	V	LIVRETA	2,492	V	LIVRETA	3,600	A-1		165 242,95	38 707,96
3F SUD SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE	2013	P	3F SUD SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE	Caisse des Dépôts et Consignations	1 832 409,00	1 670 392,38	39,25	A	V	LIVRETA	2,657	V	LIVRETA	3,600	A-1		60 483,71	0,00
3F SUD SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE	2013	P	3F SUD SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE	Caisse des Dépôts et Consignations	2 190 527,00	1 787 510,61	29,25	A	V	LIVRETA	1,803	V	LIVRETA	2,800	A-1		50 050,30	20 877,36
3F SUD SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE	2013	P	3F SUD SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE	Caisse des Dépôts et Consignations	749 729,00	652 318,60	39,25	A	V	LIVRETA	1,962	V	LIVRETA	2,800	A-1		18 264,92	2 119,20
3F SUD SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE	2005	P	IMMOBILIERE MEDITERRANEE - EX AZUR PROVENCE HABITAT	DEXIA - CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	1 323 362,65	508 713,82	8,67	A	V	EURIBOR03M	1,619	V	EURIBOR03M	0,000	A-1		0,00	50 995,80
IN/LI PACA	2018	C	IN/LI PACA	Caisse des Dépôts et Consignations	1 033 881,50	955 115,76	37,08	A	V	LIVRETA	2,433	V	LIVRETA	4,100	A-1		39 159,75	12 809,69
IN/LI PACA	2018	C	IN/LI PACA	Caisse des Dépôts et Consignations	2 592 166,66	2 066 418,47	17,08	A	V	LIVRETA	2,335	V	LIVRETA	4,100	A-1		84 723,16	85 502,54
UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	2015	P	UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	Caisse des Dépôts et Consignations	160 668,00	145 379,86	40,75	A	V	LIVRETA	2,864	V	LIVRETA	2,300	A-1		4 161,28	761,59
UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	2015	P	UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	Caisse des Dépôts et Consignations	298 384,00	256 938,77	30,75	A	V	LIVRETA	2,726	V	LIVRETA	2,300	A-1		5 909,59	4 741,18
UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	2015	P	UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	Caisse des Dépôts et Consignations	105 057,00	92 750,57	40,75	A	V	LIVRETA	2,135	V	LIVRETA	1,500	A-1		1 391,26	1 289,64

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	2015	P	UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	Caisse des Dépôts et Consignations	195 107,00	162 843,73	30,75	A	V	LIVRETA	2,000	V	LIVRETA	1,500	A-1		2 442,66	3 550,85
TOTAL GENERAL					17 007 125,31	13 238 044,43											437 130,51	277 332,79

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	36 654,39
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	525 280,96
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	561 935,35
Recettes réelles de fonctionnement	II	9 084 082,77
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	6,19

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-1 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					373 030,00
657363	Association	Subvention de fonctionnement	CENTRE COMMUNAL ACTION SOCIALE	Commune	205 000,00
65748	Association	Subvention de fonctionnement	COOP SCOL MATERNELLE FRAGONARD	Association	2 750,00
65748	Association	Subvention de fonctionnement	COOP SCOL PRIM FRAGONARD	Association	4 400,00
65748	Association	Subvention de fonctionnement	COOP SCO MATER ST EXUPERY	Association	2 200,00
65748	Association	Subvention de fonctionnement	COOP SCOL PRIM ST EXUPERY	Association	3 850,00
65748	Association	Subvention de fonctionnement	COOP SCOL MISTRAL	Association	2 750,00
65748	Association	Subvention de fonctionnement	TRIBAL ROCH	Association	10 000,00
65748	Association	Subvention exceptionnelle de fonctionnement	TRIBAL ROCH	Association	3 000,00
65748	Association	Subvention de fonctionnement	RESTOS DU COEUR	Association	1 000,00
65748	Association	Subvention de fonctionnement	CHOEUR ARIOSO ASSOCIATION	Association	450,00
65748	Association	Subvention exceptionnelle de fonctionnement	CHOEUR ARIOSO ASSOCIATION	Association	550,00
65748	Association	Subvention de fonctionnement	FESTIVAL ST JEAN CASSIEN	Association	450,00
65748	Association	Subvention de fonctionnement	AIKIDO 06 PEYMEINADE	Association	500,00
65748	Association	Subvention de fonctionnement	DDEN	Association	100,00
65748	Association	Subvention de fonctionnement	SAUVEGARDE DE LA SIAGNE ET SON CANAL	Association	600,00
65748	Association	Subvention de fonctionnement	COS PEYMEINADE COMITE DES OEUVRES SOCIALES	Association	28 500,00
65748	Association	Subvention de fonctionnement	FENETRE SUR COUR FENETRE SUR COUR	Association	450,00
65748	Association	Subvention de fonctionnement	GRAINES DE NENUPHAR	Association	500,00
65748	Association	Subvention de fonctionnement	CHASSE DE PEYMEINADE	Association	400,00
65748	Association	Subvention de fonctionnement	UNC UNION NATIONALE DES COMBATANTS	Association	1 200,00
65748	Association	Subvention de fonctionnement	PASS'PORT	Association	500,00
65748	Association	Subvention de fonctionnement	PHENIX MARITIMUM VOLLEY BALL	Association	8 000,00
65748	Association	Subvention exceptionnelle de fonctionnement	PHENIX MARITIMUM VOLLEY BALL	Association	1 500,00
65748	Association	Subvention de fonctionnement	CINE PHOTO CLUB	Association	450,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	Association	Subvention exceptionnelle de fonctionnement	CINE PHOTO CLUB	Association	50,00
65748	Association	Subvention de fonctionnement	CCFF COMITE COMMUNAL FEUX DE FORETS	Association	1 200,00
65748	Association	Subvention de fonctionnement	COMITE DES FETES	Association	3 600,00
65748	Association	Subvention de fonctionnement	JUDO CLUB	Association	1 000,00
65748	Association	Subvention de fonctionnement	CERCLE ATHLETIQUE DE PEYMEINADE CAP FOOT	Association	45 000,00
65748	Association	Subvention de fonctionnement	CAP CYCLISME	Association	9 000,00
65748	Association	Subvention de fonctionnement	SOUVENIR FRANCAIS	Association	1 200,00
65748	Association	Subvention de fonctionnement	SPECIAL FORCES MEMORIES	Association	400,00
65748	Association	Subvention de fonctionnement	TENNIS CLUB	Association	8 000,00
65748	Association	Subvention de fonctionnement	LA BOULE RENAISSANTE	Association	500,00
65748	Association	Subvention de fonctionnement	UNP PARACHUTISTES	Association	200,00
65748	Association	Subvention de fonctionnement	PAYS DE GRASSE HANDBALL ASPTT	Association	1 500,00
65748	Association	Subvention de fonctionnement	SMAGAA SOUVENIR ET MEMOIRE ANCIENS GENDARMES ET AUXILIARES ET ADJOINTS	Association	400,00
65748	Association	Subvention de fonctionnement	REPAIRE CAFE	Association	580,00
65748	Association	Subvention de fonctionnement	L'AZUREENNE DE SPORTS ADAPTES	Association	500,00
65748	Association	Subvention de fonctionnement	ASSOCIATION POUR L'ENSEIGNEMENT DES ENFANTS MALADES (AEEM)	Association	250,00
65748	Association	Subvention de fonctionnement	CABRIS COMEDIE	Association	450,00
65748	Association	Subvention de fonctionnement	LES COMPAGNONS DU PATRIMOINE DU SUD-EST DE LA FRANCE	Association	200,00
65748	Association	Subvention exceptionnelle de fonctionnement	FONDS DE SECOURS - RESERVE	Association	19 900,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		29,00	3,00	32,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif principal de 1ere classe	C	10,00	3,00	13,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif principal de 2eme classe	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif territorial	C	5,00	0,00	5,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint animation principal de 1ere classe	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Attaché	A	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal de 1ere classe	B	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal de 2eme classe	B	3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		67,00	5,26	72,26	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique principal de 1ere classe	C	8,00	0,00	8,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique principal de 2eme classe	C	5,00	0,93	5,93	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique territorial	C	32,00	3,33	35,33	0,00	0,00	0,00
Agent de maitrise	C	7,00	0,00	7,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maitrise principal	C	11,00	0,00	11,00	0,00	0,00	0,00

Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur principal	A	1,00	1,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Technicien principal de 1ere classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Agent social	C	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		11,00	0,00	11,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique territorial	C	3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
Agent spécialisé des écoles maternelles principal de 1ere classe	C	6,00	0,00	6,00	0,00	0,00	0,00
Agent spécialisé des écoles maternelles principal de 2eme classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Agent spécialisé des écoles maternelles principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		7,00	0,00	7,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif principal de 1ere classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif principal de 2eme classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif territorial	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint du patrimoine principal de 1ere classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Professeur d enseignement artistique de classe normale	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	0,88	1,88	0,00	0,00	0,00
Adjoint animation principal de 1ere classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint animation principal de 2eme classe	C	0,00	0,88	0,88	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		6,00	2,00	8,00	0,00	0,00	0,00
Brigadier chef principal	C	4,00	2,00	6,00	0,00	0,00	0,00
Chef de service de police principal 1ere classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Gardien brigadier	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal de 2eme classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		122,00	12,14	134,14	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : $ETPT = \text{Effectifs physiques} * \text{quotité de temps de travail} * \text{période d'activité dans l'année}$

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Mise à disposition sur le site de la ville (1).
 Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
28/08/2024 - 20 Parts	PEP2A	Pole Energ'ethique des Préalpes d'azur	SCIC SAS	2 000,00
25/10/2024 - 265 actions	Agence France Locale	Société anonyme à conseil d'administration	Société anonyme dans les collectivités territoriale	26 500,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
31/12/1899 - IMMOBILIERE MEDITERRRANEE - EX AZUR PROVENCE HABITAT	3F SUD SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE			1 323 362,65
20/10/2000 - 3F SUD SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE	3F SUD SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE			586 977,50
17/02/2011 - Régie des eaux du canal Belletrud - Construction du siège	REGIE DES EAUX			585 000,00
03/05/2013 - 3F SUD SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE	3F SUD SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE			5 353 856,00
03/05/2013 - 3F SUD SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE	3F SUD SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE			1 832 409,00
06/05/2013 - 3F SUD SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE	3F SUD SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE			2 190 527,00
06/05/2013 - 3F SUD SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE	3F SUD SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE			749 729,00
28/09/2015 - UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE			160 668,00
28/09/2015 - UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE			298 384,00
28/09/2015 - UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE			105 057,00
28/09/2015 - UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE	UNICIL SA HABITATION LOYER MODERE			195 107,00
01/02/2018 - IN'LI PACA	IN'LI PACA			1 033 881,50
01/02/2018 - IN'LI PACA	IN'LI PACA			2 592 166,66
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
24/07/2020 - Subvention sup à 75 000 euros ou sup 50 % produit compte résultat	CCAS	Centre communal d'actions sociales	SPA	205 000,00

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
24/07/2020 - Subvention sup à 75 000 euros ou sup 50 % produit compte résultat	COS	Comité d'oeuvres sociales	Association	28 500,00
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquelles un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
SICTIAM	29/03/2018		0,00
SICTIAM ENERGIES	01/07/2023		0,00
EPCI			
Communauté d'agglomération du Pays de Grasse	01/01/2014	TPU	0,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	Centre communal d'action sociale	29/10/1984	29/10/1984	Etablissement public communal	non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	550 843,31	550 843,31
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-109 795,58	-109 795,58
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	441 047,73	441 047,73

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	544 300,00	544 300,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	441 047,73	441 047,73
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	985 347,73	985 347,73

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	428 400,00	428 400,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	1 243 856,69	1 243 856,69
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	815 456,69	815 456,69

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		428 400,00	I 428 400,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		411 300,00	411 300,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	408 000,00	408 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	3 300,00	3 300,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		17 100,00	17 100,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10228	Autres fonds d'investissement	10 000,00	10 000,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	7 100,00	7 100,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 243 856,69	III
Ressources propres externes de l'année (a)		548 356,69	548 356,69
10222	FCTVA	398 356,69	398 356,69
10226	Taxe d'aménagement (3)	150 000,00	150 000,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		695 500,00	695 500,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation de document</i>	7 950,00	7 950,00
28031	<i>Frais d'études</i>	159 100,00	159 100,00
28033	<i>Frais d'insertion</i>	8 400,00	8 400,00
280422	<i>Privé - Bâtiments et installations</i>	3 000,00	3 000,00
2804422	<i>Sub nat privé - Bât. et installations</i>	650,00	650,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	300,00	300,00
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	2 340,00	2 340,00
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	58 070,00	58 070,00
281321	<i>Immeubles de rapport</i>	4 900,00	4 900,00
281351	<i>Bâtiments publics</i>	22 200,00	22 200,00
28152	<i>Installations de voirie</i>	32 550,00	32 550,00
281561	<i>Matériel roulant</i>	6 600,00	6 600,00
281568	<i>Autre matériel, outillage incendie</i>	31 150,00	31 150,00
281572	<i>Matériel technique scolaire</i>	600,00	600,00
2815731	<i>Matériel roulant</i>	4 400,00	4 400,00
2815738	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	4 200,00	4 200,00
2815741	<i>Inst., mat., outil. cantines scolaires</i>	4 200,00	4 200,00
281578	<i>Autre matériel technique</i>	1 600,00	1 600,00
28158	<i>Autres inst., matériel, outil. techniques</i>	31 000,00	31 000,00
281828	<i>Autres matériels de transport</i>	35 750,00	35 750,00
281831	<i>Matériel informatique scolaire</i>	8 300,00	8 300,00
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	19 810,00	19 810,00
281841	<i>Matériel de bureau et mobilier scolaire</i>	13 680,00	13 680,00
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	17 400,00	17 400,00
28185	<i>Matériel de téléphonie</i>	950,00	950,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	58 900,00	58 900,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	7 500,00	7 500,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>150 000,00</i>	<i>150 000,00</i>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	16 395 000,00	1,29	24,46	0,00	4 010 217,00	1,70
TFPNB	78 300,00	1,16	51,00	0,00	39 933,00	1,16
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	1 995 000,00	-10,14	14,29	0,00	171 051,00	-10,14
TOTAL	18 468 300,00	-0,08			4 221 201,00	1,16

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

- (1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
- (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.
- (3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement (4)</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		69 700,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	69 700,00
70876	RBST CAPG POUR ENCOMBRANTS	69 700,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		69 700,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		69 700,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 26

Nombre de suffrages exprimés : 29

VOTES :

Pour : 23

Contre : 3

Abstentions : 3

Date de convocation : 15/04/2026

Présenté par Le Maire (1),

A Peymeinade. Salle du Conseil Municipal, le 28/04/2026

Délibéré par l'assemblée du Conseil Municipal de la Collectivité territoriale unique de Peymeinade(2), réunie en session Budget Primitif 2026

A Peymeinade. Salle du Conseil Municipal, le 28/04/2026

Les membres de l'assemblée délibérante du Conseil Municipal de la Collectivité territoriale unique de Peymeinade (2),(3).

1 VIDAL Brigitte	
AMAVET LONGO Anthony	
ANACARIO Patrice	
BASCHIERA Cédric	
BENGUETTAT Olivia	
CALVAIRE Alain	
CAPIZZI Aline	
CASSARINI Eric	
COSTANTIN Yannis	
DALMASSO Dorothée	
DESANGES Jeanne	
DI SANTO Patricia	
DJOHER Jennifer	
ESNAULT Sandie	
GAUTIER Mickaël	
MARTINEZ Aurélie	
MARTINI Fanny	
MISEREZ Fabien	
OLIVERO Bernard	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

ONZATTI Albert	
PANCIATICI Mathieu	
PAUCHET-VISINTAINER Ugo	
PERCHERON Sophie	
PERRIN Frédéric	
POIGNARD Elisa	
PRADELLES Daniel	
SEHNAL Pavel	
TEINAURI Marie	
TILLI DEGL'INNOCENTI-HERNANDEZ Anne-Laure	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 06/05/2026, et de la publication le 07/05/2026

A Peymeinade, le 06/05/2026

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



COMMUNE DE PEYMEINADE

ETAT ANNEXE AU BUDGET 2026

Aux termes de l'article 209 de la loi n° 2022-217 du 21/02/2022, les collectivités territoriales et les EPCI sont tenus d'établir annuellement un état des fonctionnaires mis à disposition et des structures bénéficiaires. Cet état, annexé au budget, est communiqué à l'assemblée délibérante avant l'examen du budget.

Information sur les mises à disposition de personnel dans le cadre du mécénat de compétences 2025
Bilan annuel du mécénat de compétences au titre de l'année 2025 - à remplir par la collectivité ou l'établissement

Données générales

Nom de la collectivité	Nature	N° de département	Nombre total de fonctionnaires mis à disposition par la collectivité au titre de l'année 2025	Nombre total de structures bénéficiaires
COMMUNE DE PEYMEINADE	commune de plus de 3500 habitants	06	0	0

Etat des fonctionnaires mis à disposition

	Fonctionnaire mis à disposition n°1	Fonctionnaire mis à disposition n°2	Fonctionnaire mis à disposition n°3	Fonctionnaire mis à disposition n°X	TOTAL
Grade					
Objet de la mise à disposition					
Durée					
Coût					
Caractère renouvelable (oui/non)					
Organisme bénéficiaire					
Nombre de fonctionnaires mis à disposition					

Liste des structures bénéficiaires

	Structure bénéficiaire n°1	Structure bénéficiaire n°2	Structure bénéficiaire n°3	Structure bénéficiaire n°X
Nom de l'organisme bénéficiaire				
Nature de l'organisme (association, fondation...)				
Projet ayant justifié la mise à disposition				
Nombre de fonctionnaires mis à disposition dans la structure				

Appréciation qualitative du dispositif de mécénat de compétences

Points forts	
Points de vigilance	
Difficultés rencontrées	
Améliorations possibles	
Appréciation générale	

AR Préfecture

DELIB DEL2026_029 ADOPTION BP 2026 VILLE PEYMEINADE

Identifiant unique de l'acte : 006-210600953-20260428-DEL2026_029-BF

Numéro d'acte : DEL2026_029

Date de décision : 28/04/2026

Nature : DOCUMENTS_BUDGETAIRES_ET_FINANCIERS

Code matière : 7-1-0-0-0 (Finances locales / Decisions budgetaires)

Fichier acte : DEL2026_029_A1 FLUX BP Ville 2026 scelle.xml

Fichier(s) annexes(s) : DEL2026_029_Adoption BP Ville 2026.pdf
DEL2026_029_A2 BP 2026_Note synthétique.pdf
DEL2026_029_A3 Annexe Informations MAD
mécénat compétence 2025.pdf

Collectivité émettrice : peymeinade

Acte transmis par : Isabelle PERRIN

Date d'envoi de l'acte : 06/05/2026 17:17:26

Date de réception de l'AR : 06/05/2026 17:19:46